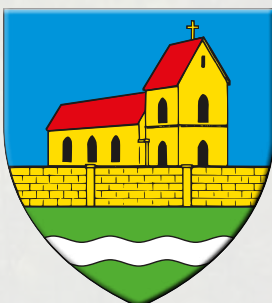
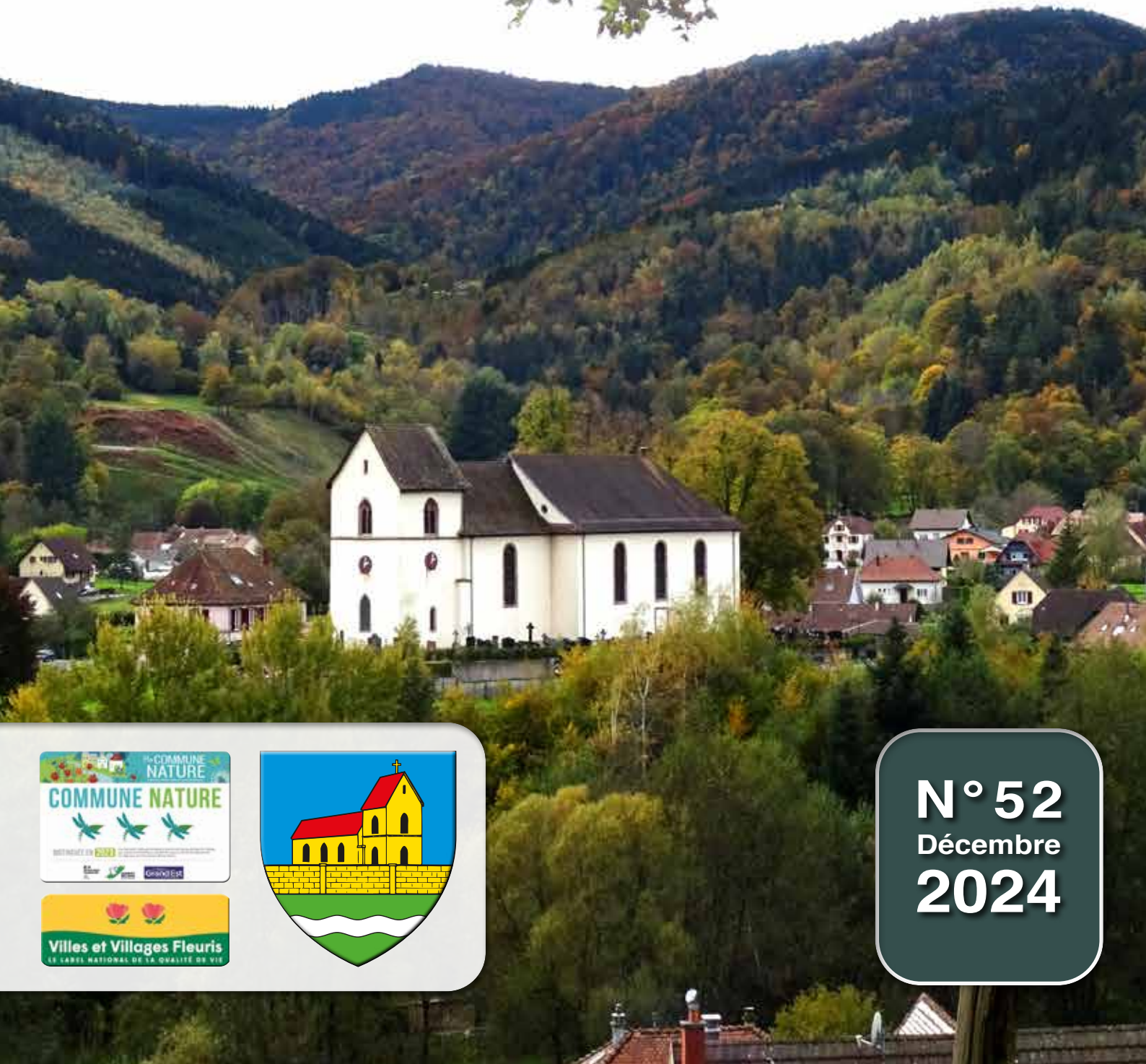


Trait D'Union

Le magazine d'informations de KIRCHBERG



N° 52
Décembre
2024

Collectivité

Mot du maire	03
Finances communales	04
Principales décisions du conseil municipal	06
La vie de notre école	08
Unité d'appui de sécurité civile SIKW 2024	11
Conseil de fabrique	12
Arrêt sur images	16
	18

Au coeur du village

Réalisation	20
Projets	22
Eau potable	23

Journée citoyenne

24

Parlons-en

Équipe technique	26
Arbre de la liberté	27
Notre village tout en harmonie	28
La flamme olympique	31

Au fil du temps

La réserve naturelle de la Trinité en guyane	32
La maison Gebel - rue Hohbuhl	33
Le centenaire de l'usine k.B.	34
Le parc naturel régional des ballons des Vosges	36

Divers et infos

Plan communal de sauvegarde	38
L'association Territoire Nature Triathlon	39
Ma commune nature	40
Le dîner des voisins	41
L'amicale «les rescapés de la classe 59/79 de Kirchberg /Wegscheid» en Croatie	41

Associations

Association de Gestion de la Maison de Pays et du Mille Club	42
Club de l'amitié	43
Musique St Vincent	44
Chorale S ^{te} Cécile	46
Plaisir de chanter	47
Amicale des anciens sapeurs pompiers	47
Club de gymnastique	48
Tennis club de la Doller	49
Tir à l'arc	52
Club pongiste de la haute Doller	54
Forestiers d'Alsace	56
Club vosgien	57
Société de pêche de Kirchberg-Wegscheid	58

Au fil de la vie

63

Infos pratiques

66

Ont participé à la réalisation de ce magazine :

Luc ACKERMANN, Jean-Marie BERLINGER, Christelle BERNARD-BRUDER, Michel BOUTANT, Isabelle COLIN (Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges), Club Vosgien, Samuel JEHL (Forestiers d'Alsace), Manon FURTER, Guy CALI (Musique St Vincent), Cédric GARNIER, Denis GASSER, Roland HAFFNER, Jean-Denis HASSENBOEHLER, Thomas IMBER, Pascal KESSLER, Pascale KIRCHHOFFER, Catherine KLINGLER, Maurice KLINGLER, Anne-Sophie KRAFFT, Antoine LISCH, Danièle MAILLARD, Sacha MAILLARD, Pascal MAITRE, Christian MAZEAU, Christian MOURGUET, Thierry NIVILL (KOEHLER BOSSHARDT SAS), Fabienne ORLANDI, Liliane PATTY, Marie-Reine RELOT, Camille SCHNOEBELEN, Emilie STEININGER, Yvelise WEISS.

TRAIT D'UNION – Dépôt légal n°E384/83

Tiré et distribué gratuitement : à 400 exemplaires

Responsable de la publication : Michel BOUTANT

Photo de couverture : prise de vue sentier du Schmallier, Michel BOUTANT

Réalisation : DOLLER GRAPHIQUES MASEVAUX



Chers concitoyens,

Vous le savez, la France se trouve aujourd'hui dans une situation préoccupante, avec une dette publique abyssale, qui s'alourdit de jour en jour par la réitération de ses déficits. Nous sommes tenus de réaliser des coupes budgétaires qui limitent notre capacité d'investissement et portent gravement atteinte à nos projets de développement social, économique et écologique.

C'est donc particulièrement cocasse, d'une drôlerie amère, pour ne pas dire ridicule, d'observer que nos élus ont décidé d'adopter, le 21 janvier dernier, un amendement portant sur le projet de loi sur l'égalité homme/femme prévoyant la suppression de la notion de bon père de famille !

Certes, la notion issue du latin, bonus pater familias, était devenue un peu désuète mais elle faisait appel à des notions d'une modernité

éclatante. Il s'agissait de décrire le comportement d'un être devenu très abstrait dans le monde politique, qui se comporte de manière prudente, diligente, attentive, toujours soucieux des biens et/ou des responsabilités qui lui sont confiés, faisant toujours passer l'intérêt de ses protégés avant les siens, en toutes circonstances.

Alors, n'en déplaise à nos représentants à l'Assemblée nationale, je pense qu'il aurait fallu, plutôt que de supprimer l'expression de notre vocabulaire commun, l'ériger en un principe d'action fort pour tout élu.

Soyez assurés, c'est ce que nous nous employons de faire, tous les jours, au sein de notre conseil municipal. D'ailleurs, vous pourrez le constater, à la lecture de notre bilan financier, notre village bénéficie d'une bonne santé financière car nous portons une attention toute particulière à réaliser nos investissements, sans avoir à augmenter les taux d'imposition.

Notre situation reste donc favorable, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour toutes les collectivités territoriales qui connaissent de fortes inégalités de ressources et de charges et s'inquiètent, à juste titre, des efforts qui leur seront demandés par l'État pour contribuer au nécessaire redressement des comptes publics.

Je conclurai mon petit mot en vous souhaitant, à toutes et tous, une très belle fin d'année 2024 et une heureuse année 2025.

Je souhaite aussi, de tout mon cœur, qu'en France et dans le monde, la solidarité et une dynamique positive puissent s'installer et que nous puissions vivre en paix et en harmonie, enrichis des différences d'opinions, croyances, modes de vie et idéologies de notre société moderne.

*Votre dévouée,
Fabienne Orlandi*



1) COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2023

Dans sa séance du 05 Avril 2024, le Conseil Municipal a examiné les différents comptes administratifs et de gestion de la Commune de KIRCHBERG. Cet examen permet de constater les recettes et les dépenses de l'année précédente (2023), de vérifier au passage si les budgets primitifs et les réalisations budgétaires sont proches les uns des autres. Les sommes dégagées sont reprises dans les prévisions budgétaires de l'année 2024.

Concernant le **BUDGET GENERAL**, le compte administratif 2023 se présente comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
452 421.16 €	334 002.11 €	624 008.31 €	946 641.82 €
786 423.27 €		1 570 650.13 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 653 577.24 € compte tenu des reports de l'année 2022. La section d'investissement sans restes à réaliser dégage un excédent de clôture de 568 702.73 €.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement 653 577.24 €
Recettes d'investissement 568 702.73 €

Ces comptes administratifs et de gestion ont été approuvés par l'ensemble du Conseil Municipal.

Concernant le **BUDGET ANNEXE EAU**, le compte administratif et son pendant le compte de gestion, se présentent comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
103 641.50 €	402 398.10 €	120 629.96 €	101 460.99 €
506 039.60 €		222 090.95 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 63 970.50 € compte tenu des reports de l'année 2022. La section d'investissement dégage un déficit de 227 224.99 € compte tenu des restes à réaliser et des reports de l'année 2022.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Recettes d'investissement 63 970.50 €
Dépenses d'investissement 227 224.99 €

Le **BUDGET ANNEXE FORET** a lui aussi été approuvé et se résume de la manière suivante :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
16 535.88 €	0 €	12 376.21 €	0 €
16 535.88 €		12 376.21 €	

Au vu de l'excédent de fonctionnement de 17 663.03 € de l'année 2022, et du déficit de 4 159.67 € de cette année, il ressort que le Conseil affecte, à l'unanimité, la différence aux recettes de fonctionnement 2023.

2) BUDGETS PRIMITIFS 2024

Les budgets primitifs, préparés par la Commission des finances, se présentent comme suit et ont été approuvés par le Conseil Municipal lors de la même séance.

A) BUDGET GENERAL

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	248 900.00 €	Excédent antérieur	653 577.24 €
Charges de personnel	197 000.00 €	Produits et services	46 132.29 €
Atténuation des produits	11 000.00 €	Impôts et taxes	79 924.00 €
Autres charges de gestion courante	228 104.58 €	Fiscalité locale	269 500.00 €
Charges financières	30 000.00 €	Dotations et participations	121 875.00 €
Virement à l'investissement	464 010.95 €	Autres produits	8 002.00 €
		Produits financiers	5.00 €
1 179 015.53 €		1 179 015.53 €	

Concernant la section d'investissement, elle se résume comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement reporté	0.00 €	Excédent de fonctionnement	568 702.73 €
Restes à réaliser dépenses	0.00 €	Emprunt	0.00 €
Remboursement du capital	16 210.00 €	Restes à réaliser recettes	0.00 €
Travaux d'investissements	501 286.71 €	Fonds compensation TVA	2 878.00 €
Travaux immo en cours	668 000.00 €	Subventions	160 333.03 €
Immo. Incorporables	10 000.00 €	Virement du Fonctionnement	464 010.95 €
Caution logement école	428.00 €		
1 195 924.71 €		1 195 924.71 €	

Les projets d'investissement prévus pour 2024 sont les suivants :

DÉPENSES	
Mise en souterrain réseau basse tension 173 000.00 €	Architecte pour plans d'exécution, suivi des travaux 27 000.00 €
Voiries rues Langenfeld, Village et Hecken 60 000.00 €	Cuve récupération eau pluie à l'atelier communal 32 000.00 €
Voirie rue Vallée et fin rue Hecken 20 000.00 €	Matériel (aspirateurs, scie sauteuse, tableau) 4 286.71 €
Acquisition maison DEBET - rue Langenfeld 80 000.00 €	Bâtiments scolaires (sanitaires, électricité) 85 000.00 €
Construction de 3 maisons - rue Hecken 668 000.00 €	Trottoirs maison ERHARD rue Hohbuhl 20 000.00 €
Frais d'études c/ la construction des 3 maisons 10 000.00 €	TOTAUX des projets 1 195 924.71 €

Les taux d'imposition restent inchangés.

B) BUDGET ANNEXE FORET : Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 25 603.36 €. Les recettes et les dépenses d'investissement s'équilibrent à 6 500 €.

C) BUDGET ANNEXE EAU : Le budget eau, quant à lui, voit les recettes et les dépenses de fonctionnement se chiffrer à 203 288.17 €. Les recettes et les dépenses d'investissement se chiffreront à 305 988.57 €. Le prix de l'eau et le coût de l'abonnement semestriel du compteur d'eau n'augmentent pas (respectivement 2.56 € HT le m³ et 12 € HT).

SEANCE DU 14 Décembre 2023

Recrutement des agents recenseurs

La Commune sera divisée en deux districts et le Conseil Municipal décide de recruter M. Jacques-Antoine WEISS et M. Denis FINCK.

Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement pour 2024

Le Conseil Municipal autorise, si nécessité, Mme le Maire à engager des dépenses d'investissements dès avant le vote du budget 2024 (avril) et ceci à un niveau minimum de 25 % de l'investissement 2023.

Energies renouvelables

Pour répondre à la loi du 10 Mars 2023 concernant l'accélération de la production d'énergies renouvelables, une consultation publique a été diffusée par le biais du site de la Commune. A l'issue de la consultation en début d'année 2024, un point sera réalisé et les observations avec le plan de zonage défini par le Conseil, seront communiqués à la CCVDS qui est en charge de collecter les éléments des Communes membres et de les transmettre à la Préfecture pour suite à donner.

Mise en souterrain des derniers réseaux secs (rues Langenfeld - du Village - Hecken)

Initialement prévue le 24 Novembre 2023, les travaux débuteront en Janvier 2024.

Commune Nature - obtention de la 3ème libellule

La Commune a obtenu le label de la 3ème libellule. La deuxième fleur, qui a été reçu en 2019, a été confirmée par le jury au printemps. Le Conseil Municipal tient à féliciter l'équipe technique.

SEANCE DU 05 AVRIL 2024

L'ensemble des comptes administratifs et de gestion de l'année 2023 sont approuvés à l'unanimité.**Fixation du prix de l'eau 2024**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le prix de l'eau. Le prix du m3 HT s'élève à 2.94 €.

La location du compteur est également identique : 12 € HT par semestre.

Vote des taux d'imposition 2024

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux pour 2024 qui s'établissent de la manière suivante :

- * Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.77 %
- * Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 103.20 %
- * Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) à : 12.42 % (taux inchangé par rapport à 2019).

Vote des budgets (voir chapitre des finances communales).

Vote des subventions

Mme le Maire propose de maintenir les montants attribués en 2023.

Approbation de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2024

Par délibération du 11 Mars 2022 et suite à la sortie du SISDROWSK des trois communes (KIRCHBERG – WEGSCHEID et SICKERT), le Conseil Municipal avait adopté de nouveaux horaires :

- Bâtiment 1 (maternelle) :
8 h 00 – 11 h 30 et 13 h 30 – 16 h 00
- Bâtiment 2 (élémentaire) :
8 h 05 – 11 h 35 et 13 h 35 – 16 h 05.

Le Conseil Municipal décide de voter le MAINTIEN des horaires ci-dessus.

Energies renouvelables : définitions des zones d'accélération de l'énergie

Lors du Conseil Municipal du 14 Décembre 2023, il a été rappelé que, conformément à la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023, les Communes devaient identifier, après consultation de la population, les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

Suite aux résultats, le Conseil Municipal décide de définir les types d'installation de production d'énergies renouvelables et les zones d'accélération de la manière suivante : - installations solaires thermiques et photovoltaïques sur bâtiment pour l'ensemble du territoire communal.

Fête des voisins

M. Christian MAZEAU souhaite organiser le repas de la fête des voisins à plus grande échelle et propose la date du 6 Juillet à partir de 18 heures à l'école élémentaire pour profiter du préau si le temps n'est pas favorable.

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

Le rapport sur l'eau 2023 est approuvé à l'unanimité des présents.**Forêt : fixation d'un droit de place**

Le Conseil Municipal propose d'instaurer un droit de place pour le bois entreposé et fixe à 1,50 €/HT par jour/ are.

Approbation du Plan Communal de Sauvegarde

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le Plan Communal de Sauvegarde. Voir en page 38.

SIKW : Bâtiments intercommunaux

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à évoquer le sujet des bâtiments à savoir que chaque commune récupère le ou les bâtiments situés sur son ban communal. Ainsi, la Maison de Pays et le caveau seraient attribués à la Commune de WEGSCHEID et le Mille Club reviendrait à la Commune de KIRCHBERG.

Approbation de la convention CITEO du SMICTOM pour le soutien à la lutte contre les déchets

La Commune de KIRCHBERG assure des opérations de nettoyage des déchets abandonnés, ainsi que des actions d'information, de communication

et de sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement.

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo. Celle-ci permettra à la Commune de bénéficier d'un soutien financier pour ses efforts de nettoyage, ce qui contribue à améliorer la propreté de l'espace public et à promouvoir une gestion responsable des déchets.

Ecole élémentaire : demande de subvention DSIL – travaux d'assainissement

Pour se conformer à la réglementation, le Conseil Municipal décide de la réalisation avec la mise aux normes de l'assainissement du bâtiment de l'école élémentaire. Il charge Mme le Maire de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local. Plusieurs entreprises seront contactées pour obtenir des devis.

Agent communal – M. Julien SCHERTZER

Le Conseil Municipal prend note de la demande de mutation de l'agent Julien SCHERTZER, qui était en poste dans la Commune depuis 3 ans. Il ressentait un manque au niveau du service des pompiers qu'il exerçait auparavant auprès de la Commune de REININGUE.

Travaux ENEDIS – enfouissement ligne HTA

Le Conseil Municipal prend note du projet d'enfouissement de la ligne HTA, que prévoit ENEDIS en 2026, entre le Willenbourg et le lac du Lachtelweiher.



La vie de notre école

CLASSE DE PS ET MS

INTERVENTIONS CAUE ALSACE, CATHERINE WALTER, ARCHITECTE

Catherine WALTER est architecte auprès du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) ALSACE. De janvier à mars 2024, elle est intervenue tous les vendredis après-midi dans notre école afin de réaliser une cour vivante.

Nous avons travaillé et abordé avec elle les thèmes que voici :

MA COUR D'ÉCOLE AUJOURD'HUI, LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, LES SAISONS, L'EAU, LA BIODIVERSITÉ.

Le VENDREDI 28 JUIN 2024, Catherine est venue une dernière fois pour que l'on puisse présenter notre beau projet à la municipalité de KIRCHBERG. Cette dernière était représentée par Mme Danièle MAILLARD, adjointe au maire de KIRCHBERG.



Nos maquettes étaient également mises en valeur à la fête de fin d'année organisée par les représentants des parents d'élèves.



Merci à la municipalité de Kirchberg d'avoir financé ce beau projet éco-citoyen, artistique et coopératif !

Manon FURTER



GS CP

LA FERME AUX PAMPILLES

Nous avons eu un projet en partenariat avec la ferme Aux Pampilles de Masevaux

En janvier 2024, Elise est intervenue dans notre classe, pour nous expliquer d'abord son travail, ce qui se passe à la ferme et nous a donné plein de renseignements et de vocabulaire, sur les agriculteurs, les animaux, etc... C'était très intéressant !

Puis en avril 2024, nous sommes allés à la ferme aux Pampilles à Masevaux. Nous avons été accueillis par Elise. Elle nous a fait visiter la ferme et nous avons vu plein d'animaux : des cochons, des lapins, des poules, des chèvres, des moutons, des chevaux, des ânes, des paons, des dindons, des dindes, une pintade, un chien, des oies, des canards.

Puis, Elise nous a montré une chèvre de près, elle a tiré le lait de chèvre et on a pu en goûter un peu. Il était chaud.



Ensuite, nous avons pu goûter du jambon, caresser un lapin, des chevreaux (qui voulaient nous croquer nos habits) et d'autres animaux.



Nous avons aussi remis de la paille pour leur refaire leur lit. Puis, nous sommes allés voir les cochons qui étaient un peu plus loin dans un espace rien que pour eux. On a adoré ces moments ! Merci Elise.

Les GS/CP du RPI Kirchberg-Sickert-Wegscheid

CE1 CE2 CM1 CM2

La visite du pressoir de Wegscheid

On a lavé les pommes. Ensuite, on les a mises dans le broyeur.

Après, on a pressé les pommes dans le pressoir.

Le jus coulait dans une petite gouttière, puis ça arrivait dans un seau, c'était trop cool. On a dégusté le jus de pomme, c'était trop bon. A la fin, on a pu toucher le ballon et il était rempli d'eau.

Projet cour vivante

Catherine venait tous les vendredis dans nos deux classes. Elle nous a demandé ce qu'on aimerait dans la cour de récréation. Elle nous a parlé de la végétation, de la biodiversité, de l'eau et des matériaux. Nous avons fait une maquette les deux derniers vendredis.

Tim/Liam/Gaspard

La visite de la mine

Lundi 14 juin 2024, on est allés dans la mine de Bourbach-le-Bas. Nous avons vu du minerai de fer. Hugo (de la Maison de la Terre) nous a montré un bout de rail et des chemins d'aération. On a vu des araignées, des moustiques et avec Hugo, on a essayé de trouver des croix gravées dans la pierre.

C'était trop bien !

Jimmy Paul Lyo Enzo

CE1 CE2 CM1 CM2 LA CLASSE VERTE

CE1-CE2

Dimanche, nous sommes arrivés, nous avons fait nos lits tout de suite et nous sommes allés manger. Puis le soir nous sommes allés nous promener en forêt.

Lundi, nous avons pris des boîtes et des loupes pour observer des insectes. Le soir, nous avons fait un feu de camp, grillé des chamallows et raconté des blagues.

Mardi, nous sommes allés au Katzenstein : ce sont des rochers qui ressemblent à une grosse patte de lynx. L'après-midi nous avons vu des abeilles.

Mercredi, nous sommes allés à une clairière pour pique-niquer, les gars ont joué au foot et puis le soir nous avons joué à des jeux de société.

Jeudi, nous sommes allés voir les animaux de la ferme et avons goûté du fromage. Le soir, il y avait la soirée dansante, c'était trop bien !

Vendredi, on a modelé des insectes en argile et à midi on a eu un apéro. Après, on a fait nos valises pour rentrer.

Axelle, Alessandro, Nicolas, Léandre, Elsa, Natéo et Esteban



CM1 - CM2

Lundi matin, nous avons travaillé sur le circuit de l'eau naturelle. L'après-midi nous sommes allés faire une balade au Katzenstein. Le soir, on a mangé des chamallows grillés autour d'un feu de camp : c'était trop bon !

Mardi matin, nous avons découvert le circuit de l'eau naturelle. L'après-midi, on a construit des scènes avec les objets de la nature. Le soir, on a vu un théâtre d'ombres.

Mercredi, on a fait une randonnée à la journée. Ensuite, nous sommes allés à la ferme, on a bien rigolé parce qu'une petite chèvre s'est échappée de son enclos ! Le soir, on a joué à des jeux de société sauf ceux qui étaient trop fatigués.

Jeudi matin, nous avons appris à nous orienter avec une boussole et nous avons fait un parcours en étoile. L'après-midi, on a visité le moulin à l'huile et le réservoir d'eau de Stosswehr et nous avons vu comment ils marchaient. Le soir, on a dansé à la soirée dansante c'était trop bien !

Vendredi matin, après avoir rangé nos chambres et nos valises, nous avons fabriqué des cabanes de bois, on s'est bien amusés. L'après-midi, nous sommes repartis.

Lena, Meline, Marc, Malcom

Collectivités

UNITÉ D'APPUI DE SÉCURITÉ CIVILE

BILAN DES EXERCICES DE L'ANNEE 2024

Au cours de l'année 2024, l'unité d'appui a mené plusieurs exercices de sécurité, permettant aux équipes de se préparer face aux éventuelles situations d'urgence et de renforcer le plan de sauvegarde communal.

Le premier exercice s'est déroulé en début d'année sous la forme d'une réunion autour de la table, en présence du premier adjoint, Monsieur Michel Boutant. Ce fut l'occasion d'aborder les aspects clés du plan de sauvegarde communal et de rappeler les mesures à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des habitants. À cette occasion, il a été décidé d'équiper le véhicule de l'unité d'un mégaphone, destiné à alerter rapidement les habitants en cas de nécessité.

En juin, un second exercice a eu lieu au Lachtelweiher. Cet exercice de terrain a permis de tester et de faire tourner le matériel, afin de garantir sa pleine efficacité en cas de besoin. Le troisième exercice s'est tenu sur les berges de la Doller, où les équipes ont pu manipuler et évaluer les machines. Ces séances pratiques ont été précieuses pour assurer le bon fonctionnement des équipements et la réactivité des équipes en toutes circonstances.



En plus de ces exercices, les équipes ont eu l'honneur de participer, aux côtés des anciens sapeurs-pompiers, aux cérémonies de commémoration des 8 mai et 11 novembre, un moment de respect et de souvenir important pour notre communauté.

En cette fin d'année, nous adressons nos meilleurs vœux à tous. Joyeuses fêtes et bonne année 2025.

Pascal Kessler,
Responsable de l'unité
d'appui de sécurité civile



11/11/2024 7:28 PM

En 2024, le Conseil Syndical s'est à nouveau réuni deux fois. La première réunion du 11 avril a été consacrée au vote des budgets qui ont été adoptés à l'unanimité.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	52 670.00 €	Excédent antérieur	23 149.72 €
Charges de personnel	13 000.00 €	Concessions cimetières et remb. frais par des tiers	5 040.00 €
Virement à la section d'investissement	8 068.72 €	Dotation et participation de Kirchberg	18 026.40 €
Charges de gestion	18 071.00 €	Dotation et participation de Wegscheid	39 973.60 €
Charges financières	266.00 €	Revenus d'immeubles et autres produits	8 505.00 €
Charges spécifiques	572.00 €	FCTVA fonctionnement	593.00 €
Opération d'ordre	2 640.00 €		
TOTAL DÉPENSES	95 287.72 €	TOTAL RECETTES	95 287.72 €

Le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 12 866 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2024 s'élève à 24 180.72 €.

DÉPENSES		RECETTES	
		Résultat reporté	2 821.11 €
		Réserve	5 078.89 €
Remboursement du capital	7 960.00 €	FCTVA investissement	9 572.00 €
Travaux	11 820.72 €	Virement du fonctionnement	8 068.72 €
Reste à réaliser (soubassement Eglise)	7 900.00 €	Reste à réaliser	0.00 €
Cautions (location Presbytère)	500.00 €	Opération d'ordre frais études	2 640.00 €
TOTAL DÉPENSES	28 180.72 €	TOTAL RECETTES	28 180.72 €

DÉTAIL DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2024 – PROJETS ET REALISATIONS

PROJETS		RÉALISATIONS	
Maison de Pays - Caveau . Aménagement terrasse (bac corten cintré)	4 200.00 €		4 200.00 €
Eglise . Soubassement (solde) . Réfection clocher	200.00 € 7 420.72 €		200.00 € --
TOTAL	11 820.72 €		4 400.00 €

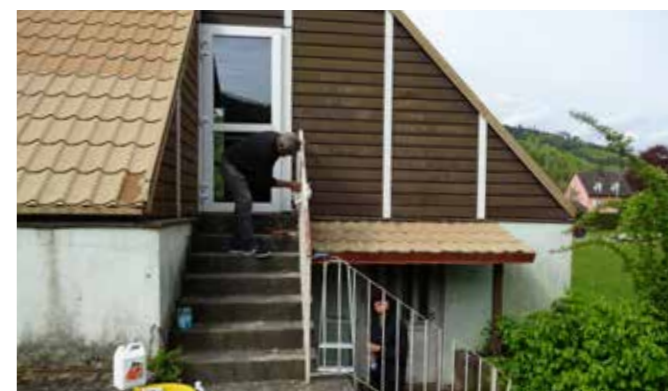
La seconde réunion du 25 octobre nous a permis de faire le point sur l'avancement des travaux engagés, sur la situation du caveau et de la Maison de Pays en général.

MATINÉE CITOYENNE

Cette année encore, la journée citoyenne intercommunale a permis de réaliser de nombreux travaux dans les deux communes de Kirchberg et de Wegscheid grâce à la participation des habitants.

Au niveau des biens intercommunaux, nous avons procédé au désherbage du cimetière ainsi qu'au comblement de trous autour de certaines tombes. Le Mille Club a également eu droit à un nettoyage de printemps.

La matinée s'est conclue par un repas en commun dans la joie et la bonne humeur.



SUR LES TRAVAUX PRÉVUS, NOUS AVONS RÉALISÉ À CE JOUR

REPLACEMENT DES BARRIÈRES À LA MAISON DE PAYS

Les dernières barrières en bois qui longeaient la piste cyclable devant la maison de pays ont été enlevées et remplacées par une haie paysagère. Ces travaux viennent compléter ceux effectués l'année dernière ce qui permet d'homogénéiser l'ensemble.

Il est à noter que les haies que nous avons plantées ont été offertes par M. FANCELLO de la Trattoria de Masevaux dans le cadre d'une démarche de compensation du bilan carbone.



TRAVAUX SUR LA TERRASSE DE LA MAISON DE PAYS

À la suite de travaux de mise en conformité au niveau de la citerne de gaz, il était nécessaire de sécuriser la terrasse. Nous avons fait réaliser et poser un bac corten cintré sur mesure à cet effet.



DÉBROUSSAILLAGE DES ABORDS DU TERRAIN DE FOOT

Des travaux relativement conséquents ont dû être réalisés aux abords de l'ancien terrain de foot à la suite de la prolifération de végétaux envahissants tels que la renouée du Japon. Les travaux ont été effectués par les ouvriers communaux à l'aide notamment de l'épareuse. Deux passages ont été réalisés dans l'année.



DÉBROUSSAILLAGE DE LA BUTTE DE L'ÉGLISE

Des travaux de débroussaillage sont réalisés régulièrement sur la butte de l'église coté Wegscheid.

De futurs travaux d'élagage plus conséquents dans la butte devront être envisagés à l'avenir afin de faciliter l'entretien et dégager la vue sur l'église.

RÉAMÉNAGEMENT DU MASSIF DU PRESBYTÈRE

Le massif du presbytère a été restructuré en profondeur afin de lui redonner vie.



POINT SUR LA SITUATION DU CAVEAU DE LA MAISON DE PAYS

Suite à un jugement du 9 juillet 2024, le tribunal judiciaire de Mulhouse a ordonné la résiliation du bail qui nous liait à notre ancien locataire.

Afin de respecter les procédures, nous avons fait appel à un commissaire de justice afin de faire libérer les locaux et de pouvoir en reprendre la jouissance. Ce qui a été réalisé le 18 septembre 2024.

Depuis ce jour, le caveau est à nouveau disponible pour de nouveaux projets. Suite à quelques contacts qui à ce jour n'ont pas abouti, le SIKW est prêt à étudier tout projet qui lui sera présenté afin de faire vivre ce lieu.

Toute personne intéressée peut déposer un dossier de candidature présentant le projet au secrétariat de la mairie de Kirchberg.

POINT SUR LA MAISON DE PAYS

Lors du conseil syndical du 25 Octobre 2024, Madame le Maire de Kirchberg a souhaité porter à l'ordre du jour une proposition consistant à entreprendre des démarches auprès de la préfecture afin de sortir, la Maison de Pays, le Mille Club et le plateau omnisport du SIKW au profit :

- de la commune de Kirchberg (pour le Mille Club et le plateau omnisports) ;
- et de la commune de Wegscheid (pour le Maison de Pays).

Après en avoir débattu, le Conseil Syndical a procédé au vote. Résultats du vote :

- SEPT voix (dont 1 procuration) POUR ;
- et SEPT voix (dont 1 procuration) CONTRE, avec la voix prépondérante CONTRE du Président.

La proposition a donc été rejetée.

Un nouveau bureau ayant été mis en place lors de la dernière assemblée générale de l'AGMPMC, le Conseil Syndical souhaite offrir une chance à ce nouveau bureau. Il propose à l'AGMPMC de réfléchir pour réorganiser des manifestations dans le but de générer des bénéfices et donne rendez-vous au Président de l'association pour la prochaine assemblée générale qui devra se tenir au mois d'avril 2025.

ILLUMINATION DE NOËL

Cette année encore, lors des fêtes de fin d'année, notre belle église revêtira ses plus beaux atours de lumière et illuminera nos villages pour le plus grand plaisir de tous.



REPAS DES AÎNÉS

C'est avec un réel plaisir que nos aînés se sont retrouvés le 9 décembre 2023 pour leur traditionnel repas de fin d'année. Mais bien plus qu'un succulent repas, nos aînés ont surtout partagé un bel après-midi de convivialité animé par l'accordéon de M. André BAUMANN ainsi que par la prestation de la chorale de KIRCHBERG - WEGSCHEID - OBERBRUCK avec ses chants de Noël. Nos aînés ont immortalisé ce beau moment par une belle photo de groupe.

Je remercie encore une fois, tous les membres du club de l'amitié et sa Présidente, Madame Marie-Reine RELOT pour leur investissement ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent en cuisine autour de Monsieur Vincent BINDLER.

Je tiens à leur assurer, au nom du Syndicat Intercommunal de Kirchberg-Wegscheid et des élus des conseils municipaux, de tout notre soutien.



De gauche à droite : Maurice KLINGER et Marie-Rose HAFFNER (92 ans) de Kirchberg, Marguerite WIMMER (95 ans) et André KIPPELEN (82 ans) de Wegscheid.



Le Président et l'ensemble du conseil syndical vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Le Président, Cédric GARNIER.



Les fêtes de fin d'année sont là, nous nous apprêtons à fêter Noël, et c'est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée.

Le 8 décembre 2024, la Musique Saint-Vincent de KIRCHBERG WEGSCHEID avec l'harmonie de ROUGEMONT le CHATEAU, a donné son concert de la Saint-Nicolas, en l'église de KIRCHBERG.

La crèche a été mise en place le samedi 14 décembre par Eric TROMMENSCHLAGER membre du conseil de Fabrique, avec l'aide précieuse de Robert FLUHR, de Thomas IMBERT, de Fabien OZIL. Je remercie l'ensemble des participants.

Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosité pour nous aider à financer les frais liés au chauffage de l'église. C'est un poste important pour le conseil de Fabrique, même si le prix du fioul est plus stable et que nous gérons les périodes de chauffage avec rigueur. C'est dans cet esprit que nous avons décidé de reconduire le déroulement de la messe du mardi matin dans la salle de la maison des sœurs, plus facile et moins onéreuse à chauffer. Les enveloppes « CHAUFFAGE » ont été déposées dans vos boîtes aux lettres, et vous disposez à présent de plusieurs adresses pour déposer votre don. Nous vous remercions chaleureusement pour vos dons de l'année 2023, qui représentent 2360 €.

Je me présente, LISCH Antoine, étudiant en troisième année de Licence en Histoire à la Faculté des Sciences Economique, Social et Juridique de Mulhouse.

Dans le cadre de mes études, j'ai effectué un travail sur un objet de mon choix qui date du XV^e ou du XVI^e siècle. C'est en cherchant un objet qui correspondait à ces critères que je suis tombé sur une des cloches de l'église de Kirchberg. Voici alors la genèse de cet article. Cet article a pour but de démontrer que cette cloche de 1435 a vécu énormément de choses pour nous parvenir, avec quasiment 600 ans d'histoire à son actif. On s'arrêtera surtout sur les passages concernant principalement l'Alsace et Kirchberg mais je mentionnerais aussi quelques grandes lignes plus générales. Pour ce faire, je m'aiderais de mes recherches, de mes cours et de Guy Richard, qui a beaucoup travaillé sur l'église de Kirchberg en général.

Pendant la période de Noël, le clocher et une partie de l'église seront éclairés comme l'année dernière, sur l'initiative de M. Cédric GARNIER président du SIKW, et les frais liés à l'installation seront pris en charge par l'intercommunalité. J'invite tous les habitants de KIRCHBERG et de WEGSCHEID à se rendre compte sur place de l'effet de cet éclairage. La fête patronale de la Saint VINCENT, sera célébrée le dimanche 19 janvier 2025. Après l'office, nous invitons l'ensemble des personnes présentes au verre de l'amitié qui sera offert par le conseil de Fabrique au Mille Club.

J'en profite également pour vous faire partager un exposé réalisé dans le cadre de ses études en histoire, par Antoine LISCH, petit-fils de Marie-Odile LINDECKER qui est très impliquée dans la vie de la paroisse. Comme il l'explique lui-même, le thème de ses recherches portait sur un objet du 15^{-ème} ou du 16^{-ème} siècle. Il a pensé à l'une des cloches de l'église qui date de cette époque. Ses recherches l'ont amené à se pencher sur des écrits de M. Guy RICHARD, entre autres. Je vous laisse découvrir le résumé de cet exposé, par son auteur :



Photo de l'aigle allemand sur la cloche, Photo de LISCH Antoine, 30 septembre 2024, Kirchberg.

Tout d'abord, en ce XV^e siècle, l'Alsace ne fait pas parti du Royaume de France, elle fait partie du Saint-Empire Romain Germanique (SERG) dans le Palatinat. D'ailleurs, on retrouve l'aigle allemand sur la cloche (voir image), ce qui renforce l'idée d'une origine allemande de cette dernière.

Le XVI^e et le XVII^e siècle vont être en total contraste avec le XV^e siècle. C'est en 1517 que Martin Luther publie ses 95 thèses qui marquent le début du protestantisme. On peut aussi mentionner les calvinistes menés par Jean Calvin qui sont basés à Genève. Ces deux nouvelles formes de pratiques du christianisme vont mener à des guerres notamment dans le Royaume de France et dans le SERG. Une de ces guerres qui a marqué Kirchberg est la guerre de Trente Ans (1618-1648) avec l'intervention des armées suédoises en 1632-1633 (car l'Alsace est un point stratégique de la guerre) qui ont détruit l'église par les flammes (les troupes suédoises ont fait énormément de dégâts dans le SERG et notamment en Bavière, Lorraine...) dont la cloche a survécu.

En sautant le XVIII^e siècle et la révolution, on arrive à une période assez difficile pour l'Alsace, l'enchaînement de 3 guerres : la guerre franco-prussienne (1870-1871), la Première Guerre mondiale (1914-1918) et la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Lors de la guerre franco-prussienne et la Première Guerre mondiale, l'Alsace est un des terrains principaux des opérations, ce qui a mené à des combats à l'intérieur des villages et des villes, menant à des destructions, mais la cloche est toujours présente et « vivante » ! Durant la Seconde Guerre mondiale, il y a ce qu'on appelle « la récupération (ou mobilisation) des métaux non ferreux » qui a notamment été pratiquée par l'Allemagne nazie durant l'occupation de la France à partir de 1941. Cette récupération consiste à réquisitionner tout ce qui est en cuivre, étain, plomb, nickel, pour approvisionner les usines d'armement.

Un retour dans le passé très enrichissant, je remercie Antoine d'avoir partagé le fruit de ses recherches avec nous.



Et qu'est-ce qui est composé d'étain et de cuivre ? La cloche. Ainsi, notre cloche a échappé à cette réquisition.



Pour finir, je pense qu'il faut qu'on se rende compte à quel point on a de la chance d'avoir cette cloche au sein de notre village. Parce qu'elle a passé les siècles malgré les guerres, les incendies..., alors qu'elle aurait pu disparaître à tout jamais.

LISCH Antoine

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes bénévoles qui contribuent à la bonne tenue, au nettoyage et au fleurissement de l'église.

Je remercie également M. Robert FLUHR, Mme Marie-Odile LINDECKER et M. Eric TROMMENSCHLAGER qui assurent la fonction de sacristain tout au long de l'année.

Jean-Denis HASSENBOEHLER
Président du conseil de Fabrique
de l'Eglise de KIRCHBERG-WEGSCHEID

Illumination Eglise-Mairie



Épisode neigeux (4.12.2023)



Place du village sous le givre (19.01.2024)



VŒUX COMMUNE

Discours de Mme le Maire



Personnalités



Mise en place (février)

DECO POUR LES FETES



Place du village et rue de la Vallée (Pâques)



MAISON DES INSECTES (20.06.2024)

CERISIER EN FLEURS Épisode de chaleur (08.04.2024)



Transhumance Ferme du Lochberg (25.05.2024)

DOMIAL - rue de la Vallée



Travaux de rénovation Lotissement rue Verte Voie

Kermesse de l'école



MANIFESTATION contre la fermeture d'une classe (25.06.2024)



Départ de Mme Claire Freitag



ENFOUISSEMENT RÉSEAUX SECS - Suite et fin



Rue Langenfeld avant



Rue Langenfeld

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité de la rue Langenfeld, de la rue de la vallée et de la partie haute de la rue du Village ont démarré au mois de février. C'est l'ancien syndicat de l'électricité du Haut-Rhin devenu « Territoires d'énergies d'Alsace » qui a la maîtrise d'œuvre pour ces travaux, assisté par le bureau d'étude LMS. L'entreprise CREATIV'TP est titulaire de ce marché. C'est la première fois que cette entreprise travaille sur la commune de Kirchberg, mais dès le départ nous avons vu que c'était une équipe bien organisée, avec du matériel adapté à l'ampleur du chantier, et que leur action avait été bien préparée.

Le chantier s'est bien déroulé, quelques surprises ont ralenti l'avancement, et nous en avons profité pour mettre en souterrain la fibre optique et pour la prolonger vers des habitations qui n'étaient pas desservies.

Toutes les gaines et les coffrets ont été posés et les raccordements individuels ont été effectués, mais non branchés, puisque les autorisations de raccordement n'ont pas été délivrées par ENEDIS. Les câbles aériens sont encore en place. La situation devrait se décanter dans les prochaines semaines, mais nous n'avons pas plus de précisions.



Rue de la Vallée



Rue du Village



Photos prises lors des travaux de mise en souterrain des lignes électriques et de la fibre optique dans la rue Langenfeld, rue de la Vallée, le haut de la rue du Village et le bas de la rue Hecken. Des terrains semés d'embûches.



Rue Langenfeld après

Des habitants de ces rues ont profité de la présence de l'entreprise pour aménager des espaces en enrobés, afin d'embellir l'espace extérieur.

Une fois ces travaux terminés, l'ensemble des réseaux électriques seront souterrains.

EAU ET TRAVAUX

La météo de l'année écoulée a permis à la ressource en eau potable d'être disponible en quantité suffisante toute l'année. Nous avons néanmoins dû gérer des situations délicates qui résultaient de précipitations importantes sur certaines périodes, qui entraînaient des boues et certaines impuretés que nous n'avons pas l'habitude de trouver en telle quantité dans le captage. La vigilance du personnel communal a permis de maintenir une eau de qualité au robinet.

avait la charge de la conception de la station de minéralisation, d'un représentant de l'entreprise qui a réalisé les travaux ainsi que du fournisseur des minéraux. Ces minéraux d'origine terrestre sont issus d'une carrière située dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. A la remise en route, l'eau était chargée de particules minérales en suspension qui ne présentaient aucun risque pour la santé, mais nous vous prions de nous excuser pour cette gêne.



Nous avons également réparé des fuites sur les conduites principales ainsi que sur d'anciens branchements, parfois de nuit, ou le week-end. Nous procédons également à la mise à l'extérieur des compteurs sous coffrets ingélifs encastrés dans le sol, lors de travaux importants. Nous avons également alimenté une construction neuve en eau potable.

Jean-Denis HASSENBOEHLER



Livraison de calcaire terrestre

Nous avons surtout porté notre action cette année sur la maintenance et l'entretien de nos installations. Nous avons procédé au rechargement des cuves de minéralisation au bout de 3 ans d'utilisation. La livraison se fait par camion-citerne équipé d'un système de soufflage pour éviter de manutentionner les 17 tonnes de minéraux. Le transfert s'est déroulé le 13 juin, sur une demi-journée.

Comme c'était notre premier rechargement, nous avons été assistés par le bureau d'étude qui



Réparation d'une fuite importante en urgence rue Hohbuhl, de nuit.

PUITS D'INFILTRATION

À l'atelier communal, deux cuves de 6,5m³ étaient en place de part et d'autre du bâtiment afin de récupérer les eaux pluviales des toitures, mais ce volume s'est avéré insuffisant lors des épisodes de canicule.

Nous avons pris l'option de rajouter une cuve en béton supplémentaire côté Est de 10m³. Cette dernière est raccordée à un puits d'infiltration permettant d'en récupérer le trop plein, pour un coût de 31 311,36 € TTC.

Le dossier de subvention a été légitimé aussi bien par la Région « dispositif changement climatique » et par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



Raccordement au puits d'infiltration



Cuve de 10 m³

Le chantier a débuté le 4 novembre avec des conditions météo idéales pour ces travaux avec l'entreprise de TP Rémy SCHEIBEL et par la fourniture de la cuve (Eau et Economie SETTELEN de Saint-Bernard).

La nappe phréatique nous a réservé quelques surprises. En effet, elle affleurerait autour de 1,70m de profondeur inondant largement la fosse préparée pour la réception de la cuve. Cette situation a nécessité la mise en œuvre d'une station de pompage durant la phase de travaux.

Notre volume de stockage disponible sera ainsi porté à 23m³ sécurisant ainsi plus largement nos futurs arrosages estivaux.

ECLAIRAGE INTÉRIEUR DES ÉCOLES

L'éclairage des salles de classe étant devenu problématique avec la difficulté de remplacer les néons défectueux, il devenait urgent de procéder à leur remplacement. N'ayant plus d'autres alternatives, nous avons fait le choix économique de nous orienter vers le système LED ;

- Ancien néon : 2x58W par unité
- Led : 1x48W



L'entreprise HORIZON a réalisé les travaux durant les vacances de la Toussaint pour un coût de 26 376.62 € TTC. Une subvention de 30 % au titre de D.E.T.R (Dotation Equipements Territoires Ruraux) est venue adoucir la facture.

L'équipe pédagogique a reconnu et a apprécié avec plaisir le changement d'ambiance à son retour en classe.

Michel BOUTANT

PROJETS

• La résidence « seniors » va enfin pointer le bout de son nez l'année prochaine. Avancer avec les marchés publics n'est pas un long fleuve tranquille mais nous arrivons à bon port avec la phase de consultation des entreprises enclenchée le 15 Novembre 2024.

• La rénovation des sanitaires de l'école élémentaire est programmée pour l'été 2025. C'est une bonne nouvelle pour nos écoliers.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : KIRCHBERG

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023</p> <p>L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Malgré la mise en place d'un traitement de mise à l'équilibre, cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.</p>	<p>A - Eau de bonne qualité</p> <p>B - Eau de qualité convenable</p> <p>C - Eau de qualité insuffisante</p> <p>D - Eau de mauvaise qualité</p> <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : PRISE D'EAU DU LACHTELWEIHER. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Le réseau alimente de façon permanente 1 commune (KIRCHBERG), soit 728 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE KIRCHBERG ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE KIRCHBERG » qui assure l'exploitation du réseau.</p>	<table border="1"> <tr> <td>BACTÉRIOLOGIE</td> <td>A Très bonne qualité</td> </tr> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td>Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</td> </tr> <tr> <td>NITRATES</td> <td>A Très bonne qualité</td> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 1,46 mg/L Valeur maxi : 2 mg/L</td> </tr> <tr> <td>PESTICIDES ET MÉTAMÉTICIDES PERTINENTS</td> <td>A Très bonne qualité</td> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 189 Valeur maxi : 0 microgramme/L</td> </tr> <tr> <td>FLUOR</td> <td>A Très bonne qualité</td> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L</td> </tr> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	NITRATES	A Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 1,46 mg/L Valeur maxi : 2 mg/L	PESTICIDES ET MÉTAMÉTICIDES PERTINENTS	A Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 189 Valeur maxi : 0 microgramme/L	FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité																
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																
NITRATES	A Très bonne qualité																
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 1,46 mg/L Valeur maxi : 2 mg/L																
PESTICIDES ET MÉTAMÉTICIDES PERTINENTS	A Très bonne qualité																
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 189 Valeur maxi : 0 microgramme/L																
FLUOR	A Très bonne qualité																
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L																
<p>Quelques conseils</p> <p>ENTRETIEN Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.</p> <p>RÉSEAU PRIVÉ Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p> <p>RENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>SÈCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.</p>	<p>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</p> <table border="1"> <tr> <td>DURETÉ</td> <td>Eau douce</td> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 6,45 °f Valeur maxi : 7,1 °f</td> </tr> <tr> <td>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</td> <td>Eau agressive</td> </tr> <tr> <td>Evaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.</td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 Valeur maxi : 4</td> </tr> </table>	DURETÉ	Eau douce	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 6,45 °f Valeur maxi : 7,1 °f	EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Eau agressive	Evaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 Valeur maxi : 4								
DURETÉ	Eau douce																
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 6,45 °f Valeur maxi : 7,1 °f																
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Eau agressive																
Evaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 Valeur maxi : 4																
<p>Pour aller plus loin</p> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>																	

Édité le 14/03/2024
LUDI 068001207

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>



Journée Citoyenne

Quelle réussite pour cette 9^{ème} matinée citoyenne réalisée en collaboration avec la commune de Wegscheid !

Equipés de gants et avec bonne humeur, les bénévoles ont œuvré sans relâche pour embellir notre village.

Les efforts de chacun ont permis d'accomplir de belles choses :

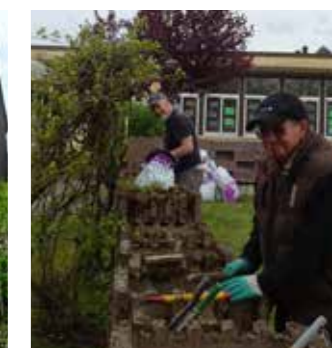
- Préparation des massifs pour les fleurs dans différents lieux de la commune ;
- Pont Langenfeld : débroussaillage de la renouée et nettoyage des berges ;
- Ecole maternelle : ponçage des poteaux du préau et démontage de la cabane ;
- Cimetière : nettoyage, désherbage des allées ainsi qu'épandage de gravillon ;
- Mille Club : travaux de nettoyage et de peinture intérieur et extérieur ;
- Place du village : nettoyage et rangement de la cabane à livres ;
- Débroussaillage autour de la maison « Erhard » rue Hohbuhl (acquisition de la mairie) ;
- Travaux de débroussaillage et nettoyage des rigoles sur la montée du Lochberg ;

- Travaux de débroussaillage et nettoyage du verger conservatoire de la commune ;
- Mairie : nettoyage des massifs ainsi qu'un apport d'écorces ;
- Travaux de débroussaillage sur la butte derrière l'école élémentaire ;
- Service restauration ;
- Sans oublier les services techniques en liaison avec les différents ateliers.

Un grand merci à tous pour votre générosité et votre engagement. Grâce à vous, notre cadre de vie est plus agréable et notre environnement est plus beau.

“ A l'année prochaine, toujours aussi nombreux et nous serons heureux d'accueillir des nouveaux bénévoles. ”

Danièle MAILLARD



Départ à la retraite de Mme Rose LINDECKER

Départ de Julien SCHERTZER

Une page s'est tournée pour Madame Rose LINDECKER le 30 janvier 2024.

Elle a rejoint le service de la Commune en qualité d'agent technique prenant la succession de Madame Marie-Odile FESSLER en juillet 2002.

Elle a effectué durant 22 ans, l'entretien des bureaux de la Mairie et des salles de l'école élémentaire. Elle s'est beaucoup investie au quotidien aussi bien sur les salles de classe mais aussi sur les sanitaires.



Toujours discrète et attentive au bien-être des élèves, nous la remercions chaleureusement pour la qualité de son travail – pas toujours reconnu mais combien indispensable-

Bonne retraite Rose !

Arrivée de Jonathan BACHEVILLIER

Jonathan est arrivé, le 16 septembre, en remplacement de Julien. Vous l'avez peut-être croisé dans le village de KIRCHBERG où il réside.

A la question posée :

« **Quelles sont, pour toi Jonathan, tes impressions en découvrant le service technique communal ?** »

“ J'ai découvert un univers nouveau pour moi que je ne pouvais pas imaginer avant de franchir le portail de l'atelier municipal. Tout d'abord, une équipe attentive qui a su me guider sur l'utilisation des différents matériels. En effet, tout était nouveau : les machines, le tracteur, le suivi de la qualité de l'eau potable à la station et la recherche d'une fuite sur le réseau ...

En résumé, j'ai découvert au quotidien un travail varié et riche d'enseignements. J'ai beaucoup apprécié l'accueil de la population lors de mon passage pour le relevé des compteurs d'eau.

Il me reste encore beaucoup à découvrir mais je suis prêt ! ”

Après 3 années au service technique, Julien a demandé sa mutation pour la Commune de RICHWILLER le 1er septembre mettant en avant le besoin qu'il ressentait de rejoindre une collectivité où il pourrait intervenir en qualité de sapeur-pompier volontaire. Avant de rejoindre KIRCHBERG, il était également engagé dans le Corps de REININGUE.

Nous avons apprécié la qualité de son travail, sa disponibilité et son attention portée au service de la population du village.



Nous lui souhaitons pleine réussite et beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle aventure !



Nous te souhaitons plein épanouissement dans cette activité nouvelle pour toi. Tu as tout à découvrir...

“ **Avec tout notre soutien et notre confiance. Bienvenue au service technique** ”

Michel BOUTANT

Quel est cet arbre ?

Cette question m'a été posée à juste titre dernièrement et je reconnais humblement que je suis le premier fautif.

Il s'agit de ce hêtre pourpre qui se trouve derrière l'école, dans la montée de l'église.

En 1989, le gouvernement invitait les collectivités à planter un arbre en souvenir du 200ème anniversaire de la Révolution Française et de le baptiser « Arbre de la Liberté ».

La commune de Kirchberg, à l'automne 1989, a donc décidé de donner suite à cette idée.

L'arbre a été planté par les ouvriers communaux, Antoine BOCKSTAHL et Eugène EHRET. Il aurait fallu mettre une plaque ou un écriteau à ce moment-là.

Heureusement, cet oubli n'a pas empêché le développement de l'arbre. Pour le moment, après 35 années de croissance, il se développe harmonieusement et en été son feuillage pourpre tranche avec le vert pâle de l'herbe de la butte. Son emplacement est également devenu très symbolique. Entouré par l'église, l'école et la Mairie, soit la morale, l'éducation et l'autorité qui sont devenues des piliers d'une démocratie.

Puisse cet arbre continuer à pousser et rester ce symbole de « la Liberté » si souvent mise en cause dans le monde.

Maurice KLINGLER





Décorations et animations

“ C’est avec une immense joie que nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à la décoration de Pâques et de Noël. Grâce à leur générosité et à leur savoir-faire, notre village a revêtu ses plus beaux atours.

Un grand merci à Mr Gully Raymond pour sa botte de paille (tête du lapin à l’entrée de la commune), à Mr Roth Gérard pour sa maîtrise de la scie (lapins de Pâques et les étoiles de Noël), et aux agents techniques de la commune Gilles Boeglin, Julien Schertzer, Isabelle Dupagny qui ont œuvré à la création de nos décors sur les différents thèmes de l’année.

Votre contribution a fait briller les yeux des petits et des grands //

Merci à vous
Danièle Maillard



Fleurissement 2024

“ Cette année, notre village respire la vie grâce à un fleurissement exceptionnel !

Les candélabres, un sur deux, habillés de fleurs colorées, ont illuminé nos rues.

Un nouveau massif rue de la Vallée ainsi que la rambarde rue Gassel avec des bacs à réserve d’eau sont venus renforcer le fleurissement de nos rues.



Un grand merci à tous les habitants qui ont fleuri leurs maisons, contribuant ainsi à faire de notre village un endroit encore plus beau.

Continuons ensemble à embellir notre village! //

Merci à vous
Danièle Maillard





“ Nous tenons à remercier Mr Maurice Steiner, qui nous a malheureusement quittés cette année, pour son engagement sans faille au sein du jury du fleurissement de notre commune.

Toujours muni de son appareil photo, il a su capter avec bonheur les meilleurs clichés. Son œil expert et sa passion pour les plantes ainsi que sa bonne humeur ont grandement contribué au bon déroulement de nos passages en tant que jury.

Nous lui exprimons notre profonde gratitude.

Merci à vous
Danièle Maillard



Villes et Villages fleuris - Renouveau 2023



Le jour de Noël 1967



Les membres de l'Association sportive de Kirchberg-Wegscheid qui assurent le passage dans les deux communes se reconnaissent sur les photos.

Les porteurs relayeurs sont:

- Thiebaut KAMMERER
- Jean Bernard RICHARD
- Daniel WEISS
- Jean Claude THINNES

La société de gymnastique, la société sportive Saint Martin et le Football-Club de Masevaux assurent l'arrivée à Masevaux.

M. René BRENDLEN, dernier relayeur de la Vallée, installe le flambeau sur un sac à dos d'un cycliste mulhousien, qui part en direction de Bitschwiller sur la route Joffre.

Le 25 décembre 1967, la flamme olympique, venant de Saint Maurice, arrive au Ballon d'Alsace, portée par des sportifs vosgiens. Le flambeau est pris en charge par le Ski-Club de Belfort, et quelque temps plus tard, il est transmis au Ski-Club Vosgien de Masevaux.

Le passage de la flamme olympique dans la vallée de la Doller fut un moment unique, Les porteurs du flambeau, comme les accompagnateurs ont vécu ce moment avec une intense émotion. Cette torche était un feu au propane, pesant 2 kg, haute de 76 centimètres et finement ciselée. Elle symbolisait la paix et la fraternité entre les hommes, dans le respect de l'esprit des Olympiades. Cet esprit fut bien respecté, car le port de ce flambeau a été confié à des sportifs qui ont accueilli cet événement comme une récompense à leur dévouement, et ont ainsi participé un peu aux Jeux Olympiques de 1968 à Grenoble.

Il est 13h10, les membres du Ski-Club de Masevaux acheminent le flambeau à pied, au bas de la piste noire du Langenberg, où ne subsistent que quelques plaques de neige. La torche est échangée pour que ne s'éteigne pas la flamme.

Puis par la route 466, elle est portée de relais en relais jusqu'à Sewen. Alors le flambeau est pris en charge par les membres des clubs locaux de judo et de ski pour la traversée de la commune. Les basketteurs du cercle Saint Augustin de Rimbach prennent le relais à la sortie de Sewen, les footballeurs de l'Union Sportive d'Oberbruck traversent Dolleren et Oberbruck, les basketteurs assurent le relais avant Wegscheid.



Documentation:
- Journal l'Alsace du 19.12.1967 et 28.12. 1967
- Patrimoine Doller n°2 de 1992

Yvelise Weiss.

- 2^{ème} partie -

Les Montagnes de la Trinité occupent une place originale en Guyane. Elles forment le massif le plus élevé du nord du département, associant ainsi aux forêts de basse altitude, des forêts submontagnardes hautes, des forêts sur cuirasse latéritique, des forêts broussailleuses d'inselbergs et des faciès de savane-roche. Les missions scientifiques que j'encadre ont lieu régulièrement sur la réserve pour permettre d'évaluer et de répertorier les richesses faunistiques et floristiques du milieu.



Agouti©



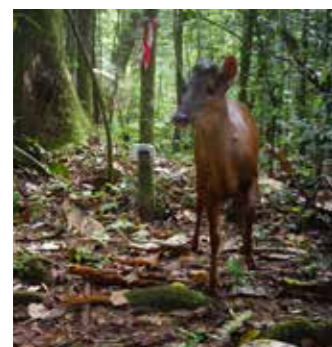
Daguette gris©



Agami trompette©



Grand Tamanoir©



Biche rouge©



Coq de roche orange©

Aujourd'hui, la richesse floristique de la réserve s'élève à 1800 espèces (soit 30% de la flore connue de Guyane) et les derniers inventaires montrent que cette liste est encore loin d'être exhaustive. Ce résultat tient en partie à la diversité des habitats dont un certain nombre sont originaux et peuplés d'espèces qui leurs sont inféodées : forêts submontagnardes abritant le très rare palmier Chamaedorea pauciflora, forêts d'inselbergs avec ses orchidées typiques Phragmipedium lindleyanum... Cependant, bien que ces habitats abritent une grande part des espèces patrimoniales de la réserve, ils sont bien moins riches que les forêts de terre ferme de basse altitude qui rassemblent l'essentiel de la richesse spécifique de la réserve.



Pécari à lèvres blanches©

Plusieurs milliers d'espèces animales sont recensées sur la réserve, avec les plus nombreux, les insectes avec près de 3000 espèces dont Cymbomorpha nebulosilvensis, un membricide des forêts d'altitude récemment décrit. On retrouve également près de la moitié de l'avifaune de Guyane incluant l'Arapongua blanc, la Moucherolle hirondelle ou le Coq-de-roche orange. Près de la moitié des amphibiens et reptiles de Guyane sont présents sur la réserve, avec par exemple Dendrobates tinctorius. Les inventaires dénombrent également un quart de la faune piscicole de Guyane avec des espèces remarquables de torrent comme Harttiella intermedia. Pour les chiroptères, plus de 3/4 des espèces présentes en Guyane ont été inventoriées dans la réserve. Les grands mammifères sont bien représentés avec notamment sept espèces de singe incluant le Kwata ou tous les prédateurs comme les félins ou encore la Loutre géante du Brésil.

Malgré cette diversité extraordinaire, les contacts visuels avec les grands mammifères sont souvent difficiles. Comme le dit le dicton « avant de voir un Jaguar, lui vous aura vu dix fois ». Le recours aux pièges photographiques s'avère précieux pour entrevoir la richesse de ses milieux...

Luc Ackermann
Pour plus d'information : www.reserve-trinite.fr

Photos © RNN de la Trinité



Tapir©



Grand Cabassou©



Hooco©



Jaguars©



Puma©

LA MAISON GEBEL - RUE HOHBUHL

Premier propriétaire : César GEBEL décédé en 1952 âgé de 83 ans et Mathilde née EHRET décédée en 1954 âgée de 84 ans. Couple resté sans enfant.

M.GEBEL était fondé de pouvoir à l'usine Vogt à NIEDERBRUCK. Homme assez discret mais respecté dans le village.

Mme GEBEL était la fille des propriétaires de l'hôtel-restaurant à Langenfeld qui était en ce moment-là très renommé.

Le couple a élevé le fils d'une sœur à Mme qui était devenu orphelin très jeune.

Gérard SPIESS est né en 1917. Ils lui ont permis de faire les études de médecine et il est devenu médecin généraliste. Il s'est installé en Normandie, mais venait régulièrement rendre visite à son oncle et tante.

Après la mort du couple GEBEL, Gérard SPIESS est devenu propriétaire et la maison était sa résidence secondaire.



Entre-temps, une nièce de Mme GEBEL, Mademoiselle Jenny VAN DE KAMP avec sa dame de compagnie, Mademoiselle Thérèse SCHUH sont venues habiter dans la maison. Mlle Jenny était la fille d'une autre sœur de Mme GEBEL et qui avait repris l'hôtel-restaurant des parents à Langenfeld. Elle s'appelait Louise ERHET mariée VAN DE KAMP. Mlle Thérèse était venue à l'âge de 16 ans de LAMPERTHEIM (Bas-Rhin) comme aide à la cuisine et serveuse au restaurant de Mme VAN DE KAMP et n'a plus quitté KIRCHBERG jusqu'à sa mort. C'est elle qui soignait et s'occupait de Mlle Jenny et par après, s'occupait aussi de la maison de Gérard SPIESS.

Jenny VAN DE KAMP est morte en 1975 à l'âge de 83 ans et Thérèse SCHUH en 1993 à l'âge de 99 ans.

Après sa retraite, le docteur Gérard SPIESS venait plus souvent dans sa maison et faisait le tour du village pour saluer ses amis et connaissances. Il aimait toujours parler en alsacien, cela lui rappelait certainement des anciens souvenirs.

Il est mort en 2005 à 88 ans, sa femme Monique est morte en 2016 à 96 ans. Les deux sont enterrés à KIRCHBERG ainsi que leur fille Marie-Joséphine décédée en 1989 à l'âge de 47 ans.

Maurice KLINGLER



Le savoir-faire de KB se décline du conseil aux clients, passant par le Bureau d'Etudes intégré et la fabrication d'équipements aussi bien en Acier au carbone, Acier Inoxydables, Duplex, Alliages de Nickel, Cuivre, Titane.

Ces réalisations diverses peuvent être des réservoirs, colonnes, réacteurs avec ou sans agitateurs, cuves de distillation, échangeurs qui font la fierté des employés ayant collaboré à ces ouvrages.

L'avenir et la pérennisation s'écrira avec une équipe de jeunes chaudronniers motivés, qui ont été pour la plupart formés dans l'entreprise. La formation demeure un des axes prioritaires de KB. La transmission et la perfection du savoir-faire constituent les principales missions des encadrants, dont Maxime Degert et Cédric Bonne font partie depuis plus de 10 ans. La conservation d'un esprit familial avec un noyau d'employés soudés sera la clé du début du second centenaire de KOEHLER BOSSHARDT SAS.



KOEHLER BOSSHARDT SAS est une société qui fête ses 100 années d'existence en 2024.

Fondée en 1924 par MM. Koehler et Bosshardt, 2 industriels suisses bâlois, la production originelle était une chaudronnerie-tôlerie, disposant d'une fonderie de métaux avec usinage.

Depuis lors, à travers les années, KB a développé une expertise reconnue dans la conception, fabrication et assemblage d'appareils chaudronnés répondant aux exigences toujours croissantes en qualité et technicité des industries chimiques, pharmaceutiques, agro-alimentaire, énergétiques ou cosmétiques. KB s'est développée par le biais de la réalisation et l'installation complète d'unités de process et la vente de biens d'équipements, aboutissant à plusieurs partenariats.

Ces échanges permanents nous poussent à améliorer notre compétitivité et productivité, ainsi que notre technicité en restant en phase avec l'évolution des réglementations et normes du métier. La clientèle s'étend de la France à l'Allemagne et la Suisse.

Après 17 années de présidence, André Rinner a passé le flambeau de KB à Thierry NIVILL, présent dans la société depuis 2001. Pour autant, M. Rinner continue d'accompagner commercialement l'équipe en place.



Historique de la société

1924 : Fondation de la société KBC, KOEHLER-BOSSHARDT et Cie, usine de chaudronnerie-tôlerie, usinage mécanique et fonderie

1956 : Construction du second bâtiment et diversification vers la chimie. Démarrage de l'activité complémentaire de mécano-soudure

1993 : Reprise et recapitalisation par le groupe Schlienger Industries Didenheim. Construction du bâtiment «blanc», dédié à l'acier Inoxydable

1994 : Développement dans la construction d'équipements pour l'industrie chimique et pharmaceutique en acier Inoxydable.

2007-2008 : Rachat de KBC par André Rinner et Thierry Nivill, accompagnés par 2 actionnaires extérieurs avec intégration du personnel dans KB SAS

2018 : Partenariat avec la société WILK, dans le développement d'échangeurs en SIC ou Graphite

2020 : Aménagement d'une salle propre dédiée à la réalisation d'échangeurs et équipements pharma

2024 : Thierry Nivill devient le nouveau président de KB SAS





Prairies fleuries doller NP Sudschwarzwald FT

VOUS AVEZ DIT PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES ?

Fiers de leurs patrimoines et soucieux de les transmettre aux générations futures, les régions, départements et communes aux côtés de l'État, se sont réunis pour donner naissance en 1989 au Parc naturel régional des Ballons des Vosges. 201 communes alsaciennes, lorraines et franc-comtoises adhèrent aujourd'hui à son projet de territoire parmi lesquelles les communes de la communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach. Attribué pour 15 ans, son label est en cours de renouvellement. Il s'appuiera sur un nouveau projet de territoire concerté avec les collectivités. L'occasion de rappeler les enjeux, les missions et le fonctionnement du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

C'est quoi un Parc naturel régional ?

C'est un territoire rural habité, reconnu par l'État pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Mais c'est aussi un territoire fragile, parce que menacé, par la dévitalisation rurale, par une trop forte pression urbaine ou encore par une surfréquentation touristique. Ses limites ne sont pas administratives. Il s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. C'est sur la base de ce projet que l'État attribue le label « Parc naturel régional » par décret pour une durée de 15 ans. Cette marque déposée promeut une image de qualité liée aux efforts de préservation et de mise en valeur des patrimoines. En France, il y a aujourd'hui, 59 Parcs naturels régionaux, réunis dans une Fédération nationale, qui couvrent 19% du territoire français.

Et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges ?

Avec en son cœur les Hautes-Vosges, il plonge vers les vallées alsaciennes, lorraines et franc-comtoises. Le plateau des Mille étangs en Haute-Saône en est la seconde grande richesse naturelle. Ce vaste territoire de montagne est à cheval sur les régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté. Si les paysages

exceptionnels foisonnent, la forêt occupe près de 70% du territoire. Elle ceinture des sommets formés de prairies d'altitude, les hautes-chaumes. Plus bas, les vallées et les piémonts accueillent vergers, vignes, étangs, lacs ou tourbières. L'eau partout présente a favorisé le développement d'une faune et d'une flore exceptionnelles. Mais elle a aussi permis l'implantation d'une présence humaine depuis des temps immémoriaux.

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges compte aujourd'hui 250 000 habitants répartis dans des villes, des villages, des hameaux situés en Alsace, en Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort et dans les Vosges. Si certains territoires sont en recherche de dynamique, d'autres possèdent un fort attrait touristique, car ce sont près de 4,5 millions de personnes qui sont à moins de deux heures de voiture.

Protéger ou valoriser ? Quelles sont les missions du Parc ?

Les deux. Et pas que... L'enjeu pour un Parc naturel régional est de démontrer que la préservation des patrimoines est un facteur de développement local. Et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, avec ses 12 vallées aux identités si différentes, ne manque pas de patrimoines. Ils sont naturels et paysagers bien sûr, mais aussi, culturels sans oublier les savoir-faire. Ses actions les plus connues sont celles qui consistent à préserver les milieux et les espèces, à gérer les espaces naturels sensibles. Mais il fait bien plus que ça...



Maison Ballon Alsace, B. Facchi

Il travaille aussi au soutien de l'agriculture, au développement des circuits-courts, à la valorisation des savoir-faire et des produits locaux, à l'accompagnement des projets d'urbanisme ruraux de qualité, au développement des transports collectifs entre les versants, à l'amélioration de l'accueil des publics sur la grande crête, ou encore à l'information et la sensibilisation des élus, des habitants et des visiteurs. Autant de missions qui ont été arrêtées, choisies, priorisées par les collectivités adhérentes aux premiers rangs desquels les communes.

Comment fonctionne le Parc naturel régional des Ballons des Vosges ?

Un Parc naturel régional c'est un territoire labellisé mais c'est aussi une collectivité, un syndicat mixte. Cette structure juridique porte le projet, la « charte », dont il assure la mise en œuvre. Il ne dispose pas de moyens réglementaires pour mener son action. Il n'édicte aucune loi, ne prélève aucun impôt. Il travaille donc en étroite concertation avec les collectivités adhérentes et en partenariat avec les organismes et les associations déjà actifs sur le terrain. L'équipe intervient en appui des collectivités qui la sollicitent. Ses domaines d'expertise sont aux services des communes et de leurs projets. Ils couvrent l'environnement, le paysage, l'architecture, l'urbanisme, l'agriculture, la pédagogie, la culture ou encore l'accueil des publics.

Et dans la vallée de la Doller ?

Le Parc a accompagné les projets sur plusieurs communes au cours de ces dernières années parmi lesquels des travaux de réouverture de la chaume du Ruchberg avec la commune de Rimbach-près-Masevaux grâce à des chantiers citoyens et d'insertion, l'organisation du concours des prairies fleuries qui favorise une agriculture durable avec la participation

de cinq exploitations agricoles situées à Urbès, Felling, Bourbach le Haut, Dolleren, et Geishouse. Sans oublier en matière d'urbanisme, le projet de rénovation d'une ancienne ferme en gîte communal au cœur du village de Sickert ou encore l'étude sur le réaménagement du cœur de bourg d'Oberbruck. Il anime également, à la demande des collectivités et de l'État, le projet de Grand Site de France sur le massif du Ballon d'Alsace. Pour obtenir cette labellisation, ce site emblématique va associer qualité paysagère et qualité d'accueil en veillant à sensibiliser les publics aux richesses patrimoniales.

Des projets d'avenir pour la vallée de la Doller qui imposent la mutualisation de toutes les énergies !

Sites d'accueils du Parc

Les sites d'accueils gérés par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges sont ouverts gratuitement. Conseils, expositions, documentations, animations, balades accompagnées, ateliers sont à la disposition de tous.

Pour plus d'informations sur leurs offres et heures d'ouvertures : www.parc-ballons-vosges.fr facebook et instagram @parcballonsvosges

- « Tétràs 1139 » au col de la Schlucht / Découverte du col, de ses vallées et des Hautes-Vosges / Ouvert toutes les vacances scolaires et de juin à octobre schlucht@parc-ballons-vosges.fr – 03 83 77 90 30
- Espace Nature Culture à Château Lambert / Découverte des Vosges Saônoises et du plateau des mille étangs / Ouvert de mars à novembre / enc@parc-ballons-vosges.fr – 03 84 20 49 84
- Maison du Ballon d'Alsace / Accueil au sommet et découverte du massif du Ballon d'Alsace - ballon. alsace@parc-ballons-vosges.fr



Vue Ballon Alsace B. Facchi

Organiser le soutien à la population et définir les moyens d'alerte



La Préfecture du Haut-Rhin, « Service des Sécurités – Bureau de défense et de sécurité civile », nous rappelle la nécessité de réaliser ou de mettre à jour notre Plan Communal de Sauvegarde avant le 29 août 2024. – loi dite MATRAS du 21 novembre 2021 complétée par le décret n°2022-907 du 20 juin 2022.

Les risques pour la commune de KIRCHBERG (Communication de la Préfecture)

- Sismique (zone 3 ; sismicité modérée)
- Inondations (débordement et présence de digue)
- Mouvement de terrain (glissement et cavités souterraines hors mines)
- Tempête
- Transport de marchandises dangereuses par la route
- Rupture de barrage (lac d'Alfeld)
- Engins de guerre



L'actualité nous montre aujourd'hui qu'aucune commune n'est à l'abri de situations déstabilisantes nécessitant la sauvegarde et le soutien des populations.

Le Plan Communal de Sauvegarde est une réponse, pour faire face à ces multiples situations, à la disposition du Maire.

Que faire à notre échelle communale ?

- Une équipe communale mixte est constituée et articulée autour de :
 - L'Unité de Sécurité Civile
 - Les élus du Conseil Municipal
- Le village a été divisé en 7 quartiers
 - Langenfeld-Verte Voie
 - Village-Strueth-Vergers
 - Hohbuhl-Fleurs-Prés
 - Moulin-Usine
 - Gassel-Strinzig
 - Hecken
 - Route du Lachtelweiher

Dans chaque quartier, l'équipe en responsabilité aura la charge de protéger les personnes vulnérables identifiées (seules, handicapées, à mobilité réduite etc...) et de porter assistance.

SI ACTIVATION
Comment alerter ?



POPULATION

- Déclenchement de la sirène X2 cycles successifs
 - Information par haut-parleur installé sur le véhicule de l'Unité de Sécurité Civile
- Nature de l'évènement et précision sur les consignes de comportement à suivre impérativement**

SOIT LOCALEMENT sur un ou plusieurs quartiers

- L'équipe communale en charge du ou des quartiers sera mobilisée en fonction des besoins (souplesse oblige...) ; elle pourra être rejointe par d'autres équipes

CELLULE DE CRISE

En Mairie
Maire – secrétaire

Si besoin ligne directe avec la Préfecture

Cette cellule de crise pourra s'appuyer sur les personnes ressources ou entreprises du village identifiées (agriculteurs, bûcherons, couvreurs, etc...).

Ce dispositif mis en place par la Commune doit assurer la prise en charge matérielle et morale des personnes sinistrées. Il est, sans nul doute, perfectible.

Les bonnes volontés, par solidarité, ne manqueront pas de se manifester mais la gestion et l'organisation s'imposeront afin de rester efficace.

Il existe... en espérant ne pas devoir le mettre en œuvre.

A votre écoute et à votre disposition,

Madame le Maire Fabienne ORLANDI
Michel BOUTANT et Pascal KESSLER

Enfin, des lieux d'accueil et de regroupement sont identifiés et seront indiqués dans un premier temps d'urgence (ex. écoles, Mille-Club, église...)



La délibération portant approbation du P.C.S a été prise lors du Conseil Municipal du 27 septembre 2024. Ce document sera consultable en Mairie dès sa validation par les services de la Préfecture.

L'ASSOCIATION TERRITOIRE NATURE TRIATHLON

POUR LES ADULTES

- mardi 18h30 au gymnase de Rougemont : course à pied
- mercredi 20h à Etueffont : natation
- jeudi 18h30 au COSEC de Masevaux : course à pied
- samedi 9h au départ de Masevaux : vélo
- samedi 16h30 à Etueffont : natation
- dimanche 9h au COSEC de Masevaux : course à pied trail



Les entraînements sont menés par Lawrence Renucci, et par les parents et adhérents du club. Lawrence Renucci est entraîneur BF5 diplômé de la Fédération Française de Triathlon, et président de l'association

C'est le nouveau club de triathlon, basé à Masevaux et à Etueffont. Il est ouvert à toutes et tous, y compris les débutants, les enfants, et les adultes.

Le programme pour 2024-2025 est le suivant :

POUR LES ENFANTS

- mercredi 17h30 au COSEC de Masevaux : vélo et course à pied
- samedi 14h à Etueffont : vélo et course à pied, puis natation à la piscine à 15h30
- samedi 15h30 à Etueffont : natation

La saison 2024-2025 a déjà commencé, mais il est bien sûr encore possible de nous rejoindre : tnt2023.sitew.fr facebook.com/TNT.triathlon Lawrence Renucci, 06 51 47 73 68

Le TNT a aussi organisé le Trail de Masevaux le 15 septembre 2024, une réussite, avec pas moins de 250 participants !

Ma Commune Nature ... à Kirchberg, c'est quoi ?



L'ambition partagée par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse est de préserver et d'améliorer la qualité des eaux et d'accroître la biodiversité.

Trois niveaux de distinction permettent de reconnaître l'engagement de la collectivité dans une démarche volontaire et valorisante vers le zéro pesticide.

- **2 libellules** affichées en 2016
- **La 3ème libellule** est tombée dans notre escarcelle en novembre 2023 et représente une belle reconnaissance et une satisfaction appréciée pour notre service technique.

Cette démarche initiée en Conseil Municipal le 18 juin 2015 visait à réduire la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires et surtout à préserver notre ressource dans les zones humides sur les chaumes du Lochberg.

Un plan de désherbage communal a été élaboré et restitué en mai 2016. La démarche « zéro pesticide » était engagée et entraînait une réorganisation du travail au niveau des espaces verts et de la voirie.

Respectons la loi LABBE du 6.02.2014 modifiée par la loi sur la transition énergétique du 17.08.2015 qui avance la date butoir 1.01.2020 -> 1.01.2017.

« Interdiction aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries et des promenades accessibles au public »

Depuis le lancement de cette action saluée par les agents techniques, notre équipe n'a cessé de s'investir sur le terrain quotidiennement.

Cette implication dynamique se remarque en particulier sur quelques domaines :

- **La gestion différenciée des espaces verts** ; la fauche tardive vers la fin de l'été favorisant une biodiversité remarquable,
- **La suppression totale** de l'utilisation des produits phytosanitaires et anti-mousse sur les espaces extérieurs (trottoirs, dallage...)
- **Le zéro pesticide** est aussi une réalité depuis plus de 4 années sur le cimetière avec une végétalisation en 2019, sur un large espace. Nous avons le projet de l'élargir dans la mesure du possible.

Ainsi, sur le cimetière, l'équipement avec combinaison intégrale et masque « scaphandrier » difficilement supportable par l'agent a disparu. L'interdiction d'accès en ce lieu était affichée car la sécurité était alors à ce prix.

Ce progrès est à saluer même si quelques adventices fleurissent...

- **La création de nouveaux massifs** avec l'introduction de plantes vivaces et du paillage végétal.
- **Le jardin pédagogique** avec 4 bacs à l'école maternelle
- **La remise en état du verger** conservatoire
- **La récupération des eaux pluviales** de la toiture à l'atelier municipal (rajout d'une citerne de 10m3)

La commune a accompagné cette action en investissant largement sur le matériel et les subventions octroyées par l'Agence de l'eau nous ont permis de faire l'acquisition :

- De la balayeuse (2015)
- Du broyeur et du désherbeur thermique (2017)

Cette opération « Commune Nature » distinguée par l'attribution des libellules valorise les solutions vertueuses favorables à l'environnement.

Cette démarche permet de préserver la qualité des sols, les ressources en eau, la biodiversité. Respectons nos écosystèmes pour les générations actuelles et futures car la SANTE est à ce prix.

Nous comptons sur vous tous pour nous accompagner dans cette démarche volontariste sur vos espaces privés.

Michel BOUTANT

Cette année, le dîner des voisins a quitté le haut de la rue Hecken, pour s'abriter sous le préau de notre école primaire. En ce soir pluvieux du 6 juillet 2024, nous n'étions pas très nombreux pour cette nouvelle édition du dîner des voisins. Il n'empêche que l'objectif a été atteint : faire se rencontrer des Kirchbergoises et Kirchbergois qui ne se connaissaient pas, et faire se retrouver des

voisins. Autour de ce repas partagé spontanément, nous avons passé un bon moment convivial ! Rendez-vous **Samedi 5 juillet 2025, à partir de 18h30**, dans la cour de l'école primaire, pour le prochain dîner des voisins

Renseignements :
Christian Mazeau, 06 06 41 42 89

L'AMICALE « LES RESCAPES DE LA CLASSE 59/79 DE KIRCHBERG /WEGSCHEID » EN CROATIE

Ce 12 octobre 2024, nous sommes partis en voyage direction la CROATIE, organisé par la société LK TOURS, avec Richard comme conducteur, et Isabelle en tant qu'accompagnatrice. Après avoir traversé la Suisse, l'Italie, et la Slovénie, nous sommes arrivés à notre hôtel, l'Omorika, à Crikvenica, où nous avons logé 4 nuits.

Enfin, Yaya nous a emmenés sur l'île de Krk (prononcez Keurk), reliée au pays par un grand pont de 1430 m de long et de 55 m de haut. Il y a sur cette île, une église reliée à une cathédrale, ainsi qu'un évêché. Nous avons pu y observer, sur un bâtiment, une horloge avec un cadran de 24 heures.

Notre guide local Yaya, Jacenka de son vrai nom, nous a fait découvrir la péninsule de l'ISTRIE, avec ses villages médiévaux. Pour le déjeuner, nous avons été accueillis dans un domaine viticole, au son de l'accordéon et de chansons croates, avec en prime, un verre de liqueur locale en guise de bienvenue. Lors du déjeuner, très animé, nous avons dégusté, entre autres, de succulentes pâtes aux truffes d'Istrie.

Pour agrémenter les soirées à l'hôtel, nous avons eu le privilège d'avoir Pierrot le Soliste pour animer la partie musicale.

Et comme toutes les bonnes choses ont une fin, c'est après le petit déjeuner du 16 octobre que nous avons quitté ce beau pays pour un retour dans notre très belle Alsace.

Lors de notre séjour, Yaya nous a fait découvrir également le Parc National des Lacs de Plivice (16 lacs se déversant les uns dans les autres en formant de spectaculaires cascades).

Amicale de la classe 59/79 de Kirchberg/Wegscheid



Créée en 1994, l'Association de Gestion de la Maison de Pays et du Mille Club (AGMPMC), organise et gère le fonctionnement des salles intercommunales de Wegscheid et Kirchberg propriété du SIKW.

Les associations de nos deux villages y sont adhérentes et, à l'instar de nos habitants, bénéficient de conditions de locations avantageuses.

Une équipe à nouveau complète

Le chemin a été long pour recruter de nouveaux bénévoles.

Par manque de volontaires et afin de ne pas pénaliser associations et locations, Valérie Lhomme a assuré, durant trois années, le fonctionnement de l'association en l'absence de secrétaire et de trésorière.

En plus des signatures de contrats et réceptions de salle, elle s'est beaucoup impliquée à résoudre les problèmes engendrés par la liquidation judiciaire du « Club Menu » gestionnaire du caveau. Cette situation a entraîné une confusion entre l'entité « Caveau de la Maison de Pays » et « Association de Gestion de la Maison de Pays et du Mille Club ».

Cette dernière a provoqué nombre de problèmes administratifs et juridiques : perte du numéro SIRET de l'association occasionnant une impossibilité de régler les factures EDF... Ainsi après d'âpres négociations avec le fournisseur d'énergie et la sous-préfecture pour recouvrer notre identité propre, après avoir à plusieurs reprises évité de justesse des coupures d'approvisionnement, les choses sont rentrées dans l'ordre.

A force de persévérance, elle a pu recruter Carole Hernequet comptable de métier au poste de trésorière ainsi que Véronique Babut à celui de secrétaire et a assuré le bien-être et la motivation de Lise Keller en tant que technicienne de surface.

Des comptes approuvés

Carole Hernequet a réalisé un travail remarquable de mise à plat d'une comptabilité en souffrance en l'absence de trésorière durant toutes ces années. Son action a été saluée par les réviseurs aux comptes et les membres présents aux assemblées générales qui ont eu lieu en novembre 2023 et octobre 2024. Le retard des écritures comptables a pu être rattrapé. Merci Carole !

Fabienne Orlandi a intégré le bureau et est en charge depuis mi novembre des locations de la Maison de Pays.

Une nouvelle dynamique est en marche malgré des vents contraires comme l'augmentation des charges ou la baisse des locations depuis l'épisode COVID.

“ L'équipe de l'AGMPMC vous souhaite à toutes et à tous de Bonnes fêtes de fin d'année. ”

Jean-Marie BERLINGER
Président de l'AGMPMC
Maire de WEGSCHEID

Tarifs de location des salles Année 2025

SALLES	DURÉE	LOCATAIRES DE KIRCHBERG/WEGSCHEID	LOCATAIRES EXTÉRIEURS AUX VILLAGES
MAISON DE PAYS			
Du vendredi 16h au dimanche 20h	WE	250 €	310 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	70 €	80 €
Prestation ménage		90€	90 €
MILLE CLUB			
Réception / Apéritif / Rencontre familiale	WE	110 €	150 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	50 €	60 €
Prestation ménage		50 €	50 €

Contacts associations :

Club de l'amitié : Marie-Reine RELOT, 03.67.94.17.88
 Les Robins de la Doller :
 Christian MOURGUET, 06.02.30.73.24
 Tennis de table : Denis GASSER, 06.10.78.12.06
 Gym douce : Liliane PATTY, 03.89.82.08.02
 Musique St Vincent :
 Marie Christine BEHRA, 06.25.71.81.58
 Chorale Ste Cécile :
 Jean-Louis BEHRA, 03.89.82.07.48
 Chorale Plaisir de chanter :
 Claude BRACCINI, 06.36.82.08.73

Responsables salles :

Mille Club: Jacques-Antoine WEISS
 tel: 06 06 57 70 49 mail: cfecgcweiss@wanadoo.fr
 Maison de Pays: Fabienne ORLANDI
 tel: 06 86 91 51 48 mail: fabienne_orlandi@hotmail.fr
 Presbytère : Michel BOUTANT
 mail: michel.boutant@gmail.com
 Secrétariat AGMPMC: agmpmc@gmail.com
 Président : Jean-Marie BERLINGER
 tel: 06 84 47 77 17 mail: jmb68290@gmail.com



Le Club de l'Amitié se réunit tous les 15 jours, le jeudi, de 14h à 17h30, dans la salle du presbytère, sous la présidence de Marie-Reine Relot, pour jouer à la belote, au scrabble et à divers autres jeux.

Merci aussi à Marie-Eve Ackermann, fleuriste attirée et bénévole depuis toujours. On ne peut oublier les merveilleux arrangements floraux des fêtes de Noël des seniors, fêtes dont l'organisation est assurée par le club et financée par les deux communes.

Ces retrouvailles, toujours festives, débutent par une pâtisserie, offerte par la personne qui fête son anniversaire ou par l'association à l'occasion de diverses fêtes :

- en janvier la galette des rois ;
- le lièvre de Pâques a déposé des chocolats ;
- Saint Nicolas passe aussi ainsi que le Père Noël.

Cette année nous avons spécialement honoré :

- Marguerite GULLY qui a eu 90 ans le 1er mai. Elle est toujours active, prête à rendre service, membre du club depuis sa création, elle y accompagnait déjà sa maman.

- Marianne Stempfel qui a eu 85 ans le 4 mars, est toujours présente, fidèle, discrète et passionnée de scrabble.

- Micheline Gasser qui a eu 75 ans le 23 septembre. Elle est aussi une ancienne du club, elle est passionnée de belote.

Quelques amis nous ont quittés et resteront toujours présents dans nos cœurs : Jeanine Behra, Jacqueline Hessler, Gérard Lindecker et Maurice Steiner. Maurice était notre photographe, électricien, s'occupant de la sonorisation, répondant à chaque sollicitation. Merci Maurice.



Nous nous sommes retrouvés avec les joueurs de cartes du club Agora de Cernay, à l'étang du Hohbuhl autour d'un barbecue, le 21 juin. Quelques-uns de ces joueurs viendront nous retrouver le 24 octobre pour échanger quelques parties.

Le club a offert un repas à ses membres le 26 septembre, au restaurant le Train des Saveurs à Rougemont le Château, 22 personnes étaient présentes.

Nous accueillons une nouvelle participante en la personne de Mme Augustine Behra. Venez aussi nous rejoindre si vous êtes intéressés.

“ Mme RELOT et tous les membres du Club de l'Amitié vous souhaitent de belles fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de paix pour 2025. ”

Marie-Reine Relot, présidente du Club de l'Amitié.



QUOI DE NEUF DOCTEUR ?

Voilà déjà un an que la nouvelle équipe a pris place, comme le temps passe vite !

Les nouveautés depuis un an :

Le site FACEBOOK est créé, pas encore « garni » d'informations mais ça va venir, encore un peu de patience, on ne bouscule pas comme ça aussi rapidement de vieilles institutions.

Nous retrouver sur le site c'est facile ; faut taper musique RKW. Nous avons décidé de prendre ce nom car c'est l'union de deux orchestres MUSIQUE DE ROUGEMONT ET MUSIQUE ST VINCENT KIRCHBERG WEGSCHEID

Les deux associations ne fusionnent pas. Chaque association garde son identité, son passé, son existence. Cela fait déjà un certain nombre d'années que les deux orchestres jouent ensemble. Nous mettons juste en commun des moyens pour avoir une meilleure visibilité.

Comme nous l'avons déjà écrit, pour jouer, cela fait une force musicale indéniable ; plus nous serons nombreux à nous exprimer sur scène, plus le son sera de qualité et prenant.

Nous avons également décidé d'avoir un logo commun : le voici



Nous avons sollicité des musiciens volontaires des orchestres pour nous faire des propositions. Nous avons obtenu pas moins de 15 propositions et démocratiquement nous avons fait ce choix. Pour nous, il symbolise le rajeunissement, la modernité sans perdre notre identité. Nous voulions qu'il soit vu, repérable par son simple graphisme.

Dans la continuité et avec le soutien d'un sponsor le CREDIT MUTUEL pour ne pas le nommer, nous avons pu acheter des polos en y apposant le nouveau logo et ainsi valoriser la notion d'ensemble. Ça c'est la partie plus matériel de l'orchestre.

Des événements marquants de l'année écoulée :

Cette année nous avons fêté le départ du doyen de l'équipe Musique de Rougemont.

Le 27 juin 2024, à la salle polyvalente de ROUGEMONT LE CHATEAU a eu lieu le départ en retraite... musicale du doyen de l'Harmonie DE ROUGEMONT LE CHATEAU... Robert MADRU. À 95 ans, il a pris la décision et sûrement avec grand regret, de quitter l'harmonie.

En présence du maire, Mr VALLVERDU Didier et de l'équipe de la MUSIQUE ST VINCENT KIRCHBERG WEGSCHEID, nous tenions à lui témoigner notre gratitude pour toutes ces années de présence parmi nous et pour sa bonne humeur ainsi que pour son dévouement. Il est et restera un témoin vivant qu'il n'y a pas d'âge pour jouer de la musique.

Maintenant, une page se tourne... et nous savons déjà qu'il ne sera pas bien loin et qu'on le retrouvera lors d'un concert mais cette fois comme spectateur aguerri.

A bientôt ROBERT !**Maintenant, venons au vif du sujet, nos activités :**

Pour ne reprendre que les activités propres à l'association Musique St Vincent Kirchberg-Wegscheid :

- Nous avons fait un concert de la St Nicolas à l'église St Vincent de Kirchberg-Wegscheid en décembre 2023.
- Nous étions présents au marché de Noël 2023 à MASEVAUX – nous avons tenu un stand de vente de bredalas faits maison et des figurines de Noël fabriquées par un musicien avec son imprimante 3D. C'est une façon pour nous de trouver des moyens financiers et aux personnes de nous rencontrer et de nous soutenir.
- Un autre concert à l'église St Vincent en janvier 2024
- Notre concert d'été a eu lieu le 10 juin 2024 à la salle Mille club de Kirchberg.

Des projets, nous en avons encore ; mais chut ! Vous aurez la surprise dans les prochaines semaines.

Pour conclure :

Nous vous rappelons que nous sommes toujours et encore à la recherche de musiciens pour compléter notre orchestre. Nous vous invitons à nous rencontrer pour vous faire une idée de cet ensemble et pourquoi pas vous compter comme futur membre.

Notre adresse mail : musiquestvincentkw@gmail.com

Alors, nous vous attendons pour partager un moment musical - A BIENTÔT !

Marie Christine BEHRA
présidente de la MUSIQUE
ST VINCENT
KIRCHBERG WEGSCHEID

Article écrit par le trésorier Guy CALLI.



Cette année, malheureusement notre ancien trésorier et musicien, Gérard LINDECKER nous a quittés à l'âge de 82 ans. Malgré les aléas de la vie rencontrés, il a fait partie de l'histoire de la musique St Vincent Kirchberg-Wegscheid.

MERCI à toi Gérard !



Des nouvelles de la Chorale d'Oberbruck-Kirchberg/Wegscheid :

Comme vous le savez maintenant tous, nos deux chorales ne font plus qu'une depuis le 25 Janvier 2023.

Afin de fêter dignement ce « mariage », nous nous sommes retrouvés le 10 février 2024 autour d'un excellent repas à l'hôtel des Vosges de Sewen.

Nous avons souhaité partager ce moment avec les conjoints des choristes, notre organiste Léon, son papi Jean-Paul. Nous avons également tenu à inviter les organistes Aurélie et Marie-Anne (Alain n'a pas pu se joindre à nous) qui nous dépannent occasionnellement, les présidents des conseils de fabrique respectifs, notre prêtre Modeste ainsi que notre diacre Jean-Claude et son épouse.

Notre président, Jean-Louis, a pris la parole pour nous souhaiter la bienvenue et remercier les organisateurs de ce repas, ainsi que l'ensemble des choristes pour leur présence aux répétitions et aux offices tout au long de l'année. Il a eu une pensée émue pour les malades et les membres et conjoints empêchés de nous rejoindre pour diverses raisons. Ensuite, notre prêtre Modeste a pris la parole. Il nous a remerciés de l'avoir invité et accueilli dans notre communauté de paroisses. Nous avons peu à peu appris à nous connaître et il est important de continuer à travailler ensemble pour l'unité de toute la communauté.

Nos activités sont les mêmes au fil des années : Nous animons les messes et célébrations ordinaires tous les week-ends sauf en hiver pour des raisons de chauffage dans les églises.

Nous avons 2 fêtes patronales à animer tous les ans, nous sommes également présents aux mariages et funérailles.

Nous donnons un mini concert aux fêtes de Noël de Kirchberg-Wegscheid et Oberbruck.

Nous procédons à la vente de fleurs pour la Toussaint.

Nous participons dans la mesure de nos disponibilités aux messes inter-paroissiales.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes rarement au « chômage ».

Notre vœu le plus sincère est que de nouveaux choristes nous rejoignent, dames et messieurs, jeunes et moins jeunes, aimant et sachant chanter, afin de pouvoir nous épauler et étoffer un peu nos prestations. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Comme on le dit souvent : chanter, c'est prier deux fois...

“ Merci également aux familles pour leur soutien financier par leurs dons lors des mariages ou des obsèques. ”

Catherine KLINGLER, secrétaire



Quelques nouvelles de notre groupe « Plaisir de Chanter ». Nous sommes toujours là, et nous nous retrouvons toujours avec grand plaisir. Avec le temps qui passe, nous avons tous fait des progrès dans la bonne humeur, et avons pu aborder un répertoire plus important qui compte actuellement près de 130 chansons dont quelques chants de Noël et quelques autres qui touchent à la liturgie.

Pour l'essentiel, il s'agit de « Chanson Française », que je qualifierai de « classique » jusqu'à Yves Duteil dont nous avons récemment commencé à apprendre « Le petit pont de bois ». Les autres derniers titres que nous avons travaillés sont « Le Sud », « Les Champs Elysées », « La Javanaise », « Sous le ciel de Paris », « En chantant » ; et il en reste tant d'autres à chanter !

Pour nous rejoindre, il suffit d'avoir envie de chanter bien ensemble, avec l'accompagnement de la guitare, et ainsi progresser petit à petit pour avoir vraiment le « Plaisir de Chanter ». Pour rappel, nous nous sommes produits avec un effectif plus

important au temple de Masevaux en 2015 et 2017. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une formation musicale pour nous rejoindre, mais si tel est le cas on n'a rien contre, bien sûr.

“ Nous vous attendons avec impatience. ”

Claude BRACCINI, animateur et guitariste

On peut me joindre au : 03 89 82 06 12

ou au : 06 36 82 08 73



AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE KIRCHBERG

Durant le mois d'octobre, nous avons fêté après notre exercice automnal, l'anniversaire de Richard BRISWALTER qui a soufflé ses 60 bougies. Nous lui souhaitons une très bonne retraite bien méritée.

Par ailleurs, je souhaiterais également remercier l'ensemble de la population de Kirchberg pour son soutien et sa participation à la vente des calendriers.

“ Au nom des membres de l'amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Kirchberg, je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2025. ”

IMBER Thomas, Président de l'Amicale.





Toujours aussi dynamique, la gymnastique de Kirchberg-Wegscheid a repris ses séances le 13 septembre 2024. Cette année, nous sommes 29 adhérentes (que des dames). «Dans la vie faut pas s'en faire» dit la chanson... La gymnastique aide à surmonter les épreuves de la vie et aussi se maintenir en forme. C'est excellent pour la santé.

En cette année 2024, il y a eu les jeux Olympiques mais aussi paralympiques : quel exploit, surtout venant des personnes handicapées. Elles ont prouvé que le sport était un formidable support pour surmonter les difficultés de la vie. Nous avons parmi nos dames une personne malvoyante qui pratique la gym aidée par une amie. Nous sommes toujours entourées par nos animatrices agréées et bénévoles Marie-Antoinette BAUER, Elisabeth FINCK et Ginette HOLSTEIN qui se dévouent totalement pour faire travailler nos muscles, notre équilibre ainsi que notre mémoire. Les cours de gymnastique ont lieu chaque vendredi de 14h à 15h à la Maison de Pays à Wegscheid.

PATTY Liliane, La Présidente



Marie-Antoinette, 20 années de Bénévolat

« Déjà un bonne trentaine d'années que je fais de la gym et une vingtaine d'années que je suis animatrice de gym avec Ginette et Elisabeth, suite au départ de notre ancien animateur Alain MENY. La gymnastique m'a aidée à surmonter les épreuves de la vie (suite à un cancer du sein...) à aller de l'avant entourée des amies et de la grande famille des sportifs... Avec Ginette et Elisabeth, nous avons passé les 3 niveaux pour être animatrices confirmées, pour exercer et partager notre savoir avec les séniors, mais également pour prévenir les risques de chutes et être prudent, nous n'avons plus 20 ans. Soyons vigilants, ne pas foncer «têtes baissées» pour les séniors que nous sommes: vitesse « sénatoriale » de rigueur. //

Merci à notre présidente Lili PATTY qui est très compétente. //

Marie-Antoinette BAUER



Encore une année qui s'achève avec un bilan très positif pour notre club !

Dans la continuité des 2 années précédentes, le bilan de l'exercice est très positif pour le club, tant sur le plan sportif, école de tennis et animations diverses proposées aux membres, jeunes et moins jeunes.

La saison 2023/2024 a été exceptionnelle, avec une nouvelle augmentation du nombre de licenciés. Avec 140 licenciés de 2 ans ½ ans à 83 ans (113 hommes, 27 femmes) et 53 % de jeunes, il s'agit du nombre de membres le plus élevé que le club n'ait connu ces 10 dernières années. 36% d'augmentation en 4 ans.

C'est le fruit d'un travail important mené par le comité et l'équipe éducative.

En effet, au total ce n'est pas moins de :

- 78 jeunes sont inscrits à l'école de tennis dont 8 baby-tennis (2 ans ½ à 5 ans) pour 17 heures 30 de cours hebdomadaire dispensés par Muriel Hernandez, Christophe Waltzer et Loick Copin.
- 2 cours adultes hebdomadaire de 1h30 (dispensés par Jordan Schnoebelen)
- 1 équipe UNSS – entraînée par Muriel 2h hebdo
- 7 équipes jeunes engagées en championnat
- 4 équipes hommes et 1 équipe dames en championnat été
- 1 équipe mixte en coupe crédit mutuel
- 2 équipes séniors hommes en septembre
- 1 équipe en raquettes FFT

Sans compter l'ensemble des animations.

Une grande satisfaction certes, mais la vigilance est requise pour assurer la continuité de nos prestations dans les meilleures conditions et permettre à chacun d'exercer sa passion selon ses propres aspirations (compétitions, loisirs) et aux heures qui lui conviennent (le planning de réservation affiche complet, surtout en hiver).

Aussi, nous avons travaillé à 2 projets structurants :

- Les infrastructures : la transformation de nos 2 courts extérieurs (changement de revêtement) et la mise en place d'un éclairage va voir le jour en 2025. Cette évolution va doubler les possibilités de jeu de nos membres et nous serons en mesure d'organiser un plus grand nombre de matchs et d'événements.

- La signature d'un contrat d'apprentissage avec Loick COPIN, déjà éducateur au club, qui nous a sollicités afin de l'accompagner dans une formation en alternance à la DEJEPS de Nancy dans l'objectif d'obtenir un Brevet d'Etat de moniteur de Tennis. Dans ce cadre, il devra présenter un projet de développement du club, et dispenser des

heures de cours jeunes, adultes, et s'investir dans l'organisation de manifestations sportives et extra sportives.

L'investissement de Loick se manifeste déjà de manière significative. Sur le plan sportif, il a mis en place des entraînements physiques accessibles à tous. De nombreux moments conviviaux sont d'ores et déjà planifiés pour renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion : séances de jeux parents-enfants, soirées au club house pour suivre ensemble des événements marquants tels que les night sessions de Roland Garros et le tournoi de Paris-Bercy. Ces initiatives visent à créer un environnement chaleureux et dynamique, où chacun peut s'épanouir tant sur le plan sportif que social.

Ci-dessous un bilan en « images » des quelques résultats sportifs ainsi que de quelques-unes de nos activités sportives et extra-sportives, qui ont pu se dérouler grâce à l'implication, la disponibilité et le dynamisme de l'équipe dirigeante, coachs et bénévoles.

// **Merci à chacun et chacune, sans qui rien ne serait possible.** //

Les dames en compétitions :



TMC Dames de 30/3 à 15/5 : 11 joueuses se sont affrontées toute la journée dans une très bonne ambiance (6 clubs représentés)

Elise Gladieux-Chenevier (15/5) du TC Thann se glisse sur la plus haute marche du podium après une victoire en 2 sets face à la locale Héloïse Kogler (15/5)

Eléonore Kogler 6ième
Camille Schnoebelen 7ième



Championnat jeunes, un gros succès de participation avec 7 équipes engagées dans les différentes catégories d'âges et de niveaux.



Photos Championnatjeunes et ChampionsAlsace

L'équipe UNSS – Section sportive tennis du collège



L'équipe UNSS

Les jeunes ont participé à divers TMC-Tournoi Multi Chances avec de bons résultats à la clef. Quelques résultats ci-dessous :

- Tournoi balles orange, mars 2024 : A l'issue de beaux matchs c'est Ludovic Klingler TC Doller qui gagne face à Ethan Bitschine (TC BISHEIM)
- TMC 11-16 ans de 30/5 à 30/1 : A l'issue d'un match de « cogneurs », c'est Eliott De Lattin (30/2) SRD Tennis l'emporte devant Lucas Waltzer TC Doller



TMC Garçons

• TMC filles 11/14 ans NC à 30/3 : 6 joueuses dont 4 du club (Amélia Fancello, Emilia Soehnlen Faustine Mercier et Loicia Haas). La finale a opposé la locale Faustine Mercier à Daphnée Almira du TC Illberg Mulhouse. Daphnée s'impose à l'issue d'un très beau match



TMC filles

Bravo à notre super équipe de jeunes (et moins jeunes) motivés toujours prêts à engranger les victoires.

Une mention spéciale à **Ludovic Klingler, qui est dans le top 3 du grand EST** pour sa catégorie d'âge 2017.

Il a été repéré fin août 2023 et bénéficie depuis octobre 2023 d'un entraînement de ligue. Il bénéficie également d'une bourse annuelle pour des entraînements individuels. Au TC Doller, un 2ème entraînement club est mis en place avec 2 autres - 10 ans (Joan Schmerber et Giulia Waltzer).

A son palmarès déjà de nombreux « tournois orange » gagnés en Alsace et en Outre Rhin.



LUDOVIC au Centre de Ligue en Moselle

Nos adultes également se distinguent en participant aux tournois des clubs haut rhinois :

- Pierre Golly gagne le tournoi 4ième série de REININGUE
- Christophe Waltzer et Kevin Borghi ont été demi-finalistes en double à THANN



« **La chasse aux œufs** », cette animation dispensée pendant les vacances de Pâques, a connu un grand succès. Toute la matinée, une trentaine d'enfants se sont affrontés en équipe sur le thème de Pâques avec des décorations de sacs, une chasse aux œufs, des jeux et quizz sur le tennis.

C'est l'équipe des minis qui a terminé sur la 1ère marche du podium



Roland Garros : Le 4 juin, 55 personnes se sont déplacées en bus à Roland Garros. Membres du TC Doller et autres clubs (Mulhouse, Territoire de Belfort). Tous sont partants pour réitérer l'aventure.



Le 21/06, seconde participation à la **fête de la Musique** de Masevaux Niederbruck où le club a tenu un stand.



Fête de la Musique

Le 18/06, **fête du sport** à Masevaux Niederbruck : une animation récurrente mais toujours aussi prisée. Quelques jeunes ont rejoint le club à l'issue de cette journée.



Fête du Sport

Le 24/06, **participation aux 24H de tennis du TC SENTHEIM** : une ambiance conviviale et sportive : 2h de tennis nocturne suivies de dégustation de tartes flambées et bière de la Doller.

24hTC Sentheim



Notre traditionnel tournoi interne, homologué pour la 1ère fois, a rassemblé 42 joueurs et joueuses. Un record de participation !

Les matchs de classements se sont déroulés tout l'été. Les finales ont eu lieu le 25/8. Dans le tableau final,

- Camille Schnoebelen (30/3) l'emporte devant Elsa North (30/4)
- Swann Hernandez (15/2) l'emporte devant Elliott Krieg (15/2)



Photos tournoi

La nouvelle saison a redémarré avec dès le mois de septembre, la mise en place d'**entraînements physiques** par Loick.



Entrainement Loick

N'hésitez pas à nous rejoindre. Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, il y a une place pour vous sur nos courts. Venez titiller la petite balle jaune avec nous et partager des moments de convivialité et de compétition !

En attendant, mes meilleurs vœux pour les fêtes et pour la nouvelle année à venir ! Que 2025 soit synonyme de joie, de santé et de succès pour chacun d'entre vous.

Camille Schnoebelen

Les actualités, les informations utiles ainsi que la vie du club sont accessibles à tous sur notre site internet « tennisclubdeladoller.fr », sur Facebook et Instagram. N'hésitez pas à « surfer ».

TIR À L'ARC

Notre club « **Les Robin de la Doller** » comptait vingt-cinq membres en 2023. Des archers de tout âge, dont sept jeunes en école de tir.

Avec huit pratiquants en compétition, nous avons obtenu de belles réussites aux différents concours des environs. Sur 26 participations, nos sportifs ont remporté treize podiums, dont trois premières places.

Les jeunes ne sont pas en reste puisqu'ils ont également raflé une première place en équipe ainsi que la première et quatrième place en individuel lors de leur tout premier tournoi...

Au printemps, quelques volontaires sont allés prêter main-forte à Vincent PATALAS le président de l'association de Brunstatt qui organisait le championnat de France de sport adapté, qui est spécialement dédié aux personnes en situation de difficulté mentale et/ou psychique.



Une belle journée enrichissante pour les aidants...

A la belle saison, nous pratiquons en extérieur sur l'ancien terrain de foot mis à disposition par le SIKW. Il est à présent équipé de cibles permanentes qui permettent à chaque « Robin » de venir s'exercer dans un cadre exceptionnel, bordé par la ligne bleue des Vosges.

Cet environnement améliore la concentration et la sérénité, clés de la réussite dans ce sport de précision.

Dans le futur, nous envisageons d'équiper le terrain d'un parcours de tir 3D. Discipline où l'on s'exerce sur des cibles en mousse le long d'un parcours défini, tout en devant évaluer les bonnes distances...



Petite séance purement récréative, d'Arc Trap, sur le terrain de nos amis de Volgelsheim.

En octobre, sur un stand de la « Citrouille en fête » de Masevaux, notre présence a permis de recruter de nouveaux membres, amenant encore un peu plus de dynamisme à notre équipe !



2024 se termine donc de la plus belle façon et ouvre en grand les portes d'une nouvelle année, que nous vous souhaitons douce.

Que nos meilleurs vœux vous accompagnent.

Toute personne à partir de dix ans qui voudrait tester le tir à l'arc peut le faire en prenant rendez-vous auprès de :

Christian, tel. 06 02 30 73 24
ou « lesrobinsdeladoller@gmail.com »

Le président,
Christian MOURGUET



Vainqueurs Tournoi Interne 2024
Gaëtan BEHRA chez les adultes,
Louis MORITZ chez les jeunes.

Notre association «CLUB PONGISTE DE LA HAUTE DOLLER», comprenant les anciennes sections de Tennis de Table de Kirchberg/Wegscheid et Masevaux/Niederbruck, se porte très bien avec un nombre record de 58 joueurs.

Les entraînements et les matchs se déroulent dans la salle de la Maison du Pays à Wegscheid et à la salle polyvalente de Niederbruck.

Nous avons inscrit en 2023/2024, 7 équipes seniors et 2 équipes de jeunes en catégorie Minimes et Benjamins.

Le bilan sportif du club de l'ancienne saison est très positif avec une 5ème place en Promotion Excellence pour l'équipe 1 à l'AGR du Haut-Rhin.

L'équipe 2 a terminé 2ème en division d'honneur de la poule de maintien. L'équipe 3 a terminé 7ème en promotion d'honneur. L'équipe 4 a terminé 5ème en division 1 et l'équipe 5 a terminé 6ème également en division 1. L'équipe 6 a terminé 6ème en division 2 et l'équipe 7 a terminé 3ème également en division 2.

Pour le championnat des jeunes, une 2ème place a été attribuée pour les Minimes en Encouragement et 5ème place pour les Benjamins en Poule Titre.

Nous avons également inscrit les jeunes aux épreuves individuelles du Haut-Rhin. Marie CHAPEYRON en Benjamine a gagné la finale départementale du Haut-Rhin et également la finale régionale Alsace-Moselle, ce qui est une magnifique performance et une grande fierté pour le président et les parents. Elle a également participé aux championnats de France AGR à St-Etienne où elle a remporté la série benjamins ainsi que la série Minimes et a également remporté la victoire en Double Mixte, grand bravo à elle.

Egalement belle victoire en Poussins pour Teddy WALTER qui gagne la finale départementale du Haut-Rhin et termine 5ème en finales régionales.

Bonnes performances également pour Célia ETTERLEN-TASSOT qui termine 3ème du Haut-Rhin et 4ème des finales régionales en catégorie benjamins, Simon XANUTTINI termine 8ème en Minimes et Giacomo ILTIS termine 4ème en cadets. Les autres jeunes ont également eu de bons résultats.

En adulte, Régis BELTZUNG a remporté le 1er tour des individuels du Haut-Rhin, à noter aussi la participation de Jean-Luc EICH et Gaëtan BEHRA dans leur catégorie respective.

En coupe d'Alsace vétérans, l'équipe composée de Daniel GRILLON, Arnaud GOLLY et Denis GASSER a gagné la coupe du Haut-Rhin en battant en finale WINTZFELDEN.

Le 9ème tournoi interne du club a été organisé le 28 septembre 2024 à la salle de la Maison du Pays, 22 joueurs étaient inscrits. En seniors, victoire de Gaëtan BEHRA qui a battu en finale Daniel GRILLON, 3ème place pour Arnaud GOLLY et 4ème Giacomo ILTIS. En jeunes, victoire de Louis MORITZ qui a battu en finale Marie CHAPEYRON, 3ème place pour Luka DUCROCQ et 4ème place pour Louis EICH.

La remise des prix s'est déroulée en présence de Mr Michel HERNANDEZ adjoint au maire de Masevaux/Niederbruck et Mr Cédric GARNIER, adjoint au maire de Wegscheid et Président du SIKW.

La traditionnelle sortie d'été à la ferme auberge du Bruckenwald du mois de Juin a connu un grand succès avec 63 personnes inscrites, super ambiance et beaucoup de sourires.

Le Président du club a tenu à remercier tous les jeunes qui pratiquent le Tennis de Table en leur offrant avant Noël des chocolats confectionnés par notre pâtissier Philippe GROIZELEAU.

La nouvelle saison 2024/2025 a débuté en septembre, 8 équipes seniors et 2 équipes de jeunes minimes et benjamins ont été inscrits. Les entraînements pour les jeunes à Wegscheid sont effectués par Guy BAILER épaulé la plupart du temps par un autre responsable adulte le mardi à Wegscheid. Guy a 2 groupes de travail avec 18 jeunes inscrits.

Un entraînement pour les seniors a lieu le jeudi soir à la salle de Niederbruck.



Photo de groupe du tournoi interne 2024

Composition des équipes ci-dessous :

Equipe 1 : Gaëtan BEHRA, Didier JACOULOT, Martial CHOFFAT, Fabrice CHOFFAT, Hervé FRANCOIS, Philippe GROIZELEAU, Frédéric ENAUX et Hugo COUILLARD.

Equipe 2 : Arnaud GOLLY, Régis BELTZUNG, Daniel GRILLON, Giacomo ILTIS, Philippe MAITREJEAN, Dominique THONNON et Michel VETERE.

Equipe 3 : Jean GAUGLER, Arnaud WALTER, Brice CHALON, Christophe KLINGLER et Guy BAILER.

Equipe 4 : Christian ENDERLE, Cyril NOUGARET, Rémy ANDREOLETTI et Denis GASSER.

Equipe 5 : Alain MALVOISIN, Pascal WOULZEZ, Patrick VERDOT et Régis WINTERHOLER.

Equipe 6 : Mael WIEDER, Alice MIAS, Bruno BERNARDOT, Roger WEISS et Tom CHAPEYRON.

Equipe 7 : Franck VILLAIN, Jérôme SCHMITT, Frédéric MARTIN et Fabrice BOGEN.

Equipe 8 : Jean-luc EICH, Bernard FOLTZER, Silvano BARRO et Thierry TSCHAEN.

Equipe Minimes : Marie CHAPEYRON, Louis MORITZ, Louis GARNIER, Louis EICH, Célia ETTERLEN-TASSOT, Luka DUCROCQ et Kylian LANGLOIS.

Equipe Benjamins : Teddy WALTER, Nolan BEAUGET, Ezio DUCROCQ, Aaron SCALCO, Nathan EICH, Nathan MILLION E, Noa WILLY et Jade DIDIER.

Les premiers résultats de la nouvelle saison sont plutôt intéressants pour l'ensemble des équipes adultes. Concernant les jeunes, ils commenceront le championnat mi-novembre.

Le 1er tour du championnat individuel du Haut-Rhin a eu lieu le dimanche 27 octobre 2024 à Buhl, bons résultats d'ensemble mais à noter la belle 2ème place de Teddy WALTER en benjamins.

Toute personne désirant nous rejoindre pour pratiquer le Tennis de Table sera la bienvenue, nous pouvons encore prendre 2 à 3 jeunes le mardi soir, s'il y a des intéressés.

Contact : Denis GASSER au 06 10 78 12 06

Denis GASSER, Président

**Association forestière de la vallée de la Doller,
de la Thur et environs :**
2024, année pluvieuse, année heureuse !

Après 5 années de coups durs pour la forêt, 2024 s'est révélée être une période de répit nécessaire pour nos massifs. En quelques chiffres, à l'échelle nationale, ce printemps a été le plus arrosé depuis 2008 et le 4ème printemps le plus pluvieux depuis l'enregistrement des données météo, avec une pluviométrie 2 fois plus importante que la normale (Source : Météo France).



Forêt Drone - Crédit Jehl Samuel

Après une période estivale qui aura enregistré une légère baisse du débit des cours d'eau, cet automne repart à la hausse ; on enregistre de 150 à 250mm de précipitations sur les reliefs vosgiens du Haut Rhin pour le seul mois de septembre (Source : Aprona). Le cumul de précipitations du 1er janvier au 1er octobre 2024 est largement supérieur à la moyenne et cela s'est bien senti en forêt, avec un taux de réussite des plantations significativement supérieur à celui de ces dernières années, ainsi qu'un répit pour la plupart des essences, comme par exemple l'épicéa, pour qui les scolytes ont été sensiblement freinés cette année.

Toutefois la dynamique du changement climatique est bien là ; car si la pluviométrie a été excédentaire c'est aussi le cas des températures. Malgré une impression de fraîcheur et un ensoleillement à la traîne, la température moyenne mensuelle de janvier à octobre a été supérieure à la normale.

Hormis une absence de stress hydrique, on peut donc se demander quelles sont les implications de ces éléments pour le milieu forestier et la sylviculture ?

Les massifs forestiers sont un élément important du cycle de l'eau : ils jouent à la fois le rôle de filtre lors de l'infiltration de l'eau de pluie, ils stabilisent les pentes, et permettent également à une partie de l'eau de pluie de repartir dans l'atmosphère en s'évaporant. Dans cet équilibre, la gestion sylvicole prend tout son sens ; en effet, le travail du sylviculteur permettra notamment de définir et d'orienter l'intensité des prélèvements de bois en forêt et ainsi de favoriser l'accès à la ressource

en eau pour chaque tige tout en maintenant une ambiance forestière qui gardera ombre et fraîcheur. De plus, les pratiques sylvicoles actuelles tendent vers un mélange des essences, ce qui facilite également la pénétration de l'eau et permet la pérennisation des massifs forestiers en améliorant leur résilience.

Mais ce travail qui incombe aux propriétaires et sylviculteurs ne rend pas seulement service à la forêt. En effet, il s'inscrit dans une logique de multifonctionnalité des massifs, dont l'objectif est à la fois économique, écologique et sociétale. Ainsi, si le propriétaire est le seul à porter la responsabilité de sa ou ses parcelle(s), les bénéficiaires d'une gestion sylvicole durable seront nombreux : biodiversité favorisée, maintien de la qualité de la ressource en eau, paysage préservé ; autant de gains pour lesquels, il faut le rappeler, le propriétaire ne touche aucune contrepartie.



Ruisseau - crédit HOH Claude

Si les conditions météo de ces 3 premiers trimestres ont été très mauvaises pour l'évacuation des bois récoltés du fait de l'engorgement des pistes et chemins, elles apportent en revanche un bol d'air bienvenu au renouvellement des peuplements, qui représente également une responsabilité et une charge pour les propriétaires. En effet, la régénération des massifs forestiers, déjà mise à mal par les aléas climatiques, est également lourdement impactée par les dégâts de gibier dont les populations sont trop importantes. S'ajoute à ce bilan la question du choix des essences à employer dans les reboisements, puisque aucune certitude n'existe quant au climat à venir, et de ce fait vis-à-vis de l'adaptation des plants à la météo des années 2050 ou 2070. Fort heureusement, des aides existent aujourd'hui et permettent de réduire sensiblement les coûts des reboisements ou des garnies pour les propriétaires, leur apportant un soutien non négligeable pour se lancer dans le pari de la forêt de demain.

Pour le bénéfice de chacun il ne reste donc qu'à espérer de belles journées pluvieuses, gage d'une forêt en bonne santé et qui continuera à rendre de si nombreux services !

**Association forestière de la vallée de la Doller, de la
Thur et environs :**

Président : Jacques ADAM

Contact : afdollerthur@gmail.com

Animateur : Samuel JEHL, conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture Alsace (06.73.02.82.42)

Surface de forêt : 33 218 ha

Surface de forêt privée : 5 206 ha

Petite forêt privée (- de 4 ha) : 2 419 ha

Nombre de propriétaires : 4 773 propriétaires

Nombre d'adhérents : 272 adhérents

Pour plus d'informations sur le sujet, n'hésitez pas à consulter nos actualités :

<https://www.forestiersdalsace.fr>

CLUB VOSGIEN

**Le Club Vosgien de Masevaux a été fondé le 11
Mars 1883.**

Notre secteur géographique s'étend de Sentheim jusqu'au Ballon d'Alsace. Il est limité :

- A l'est par les communes de Mortzwiller, Sentheim et les deux Bourbach.
- Au nord par la ligne des crêtes séparant les vallées de la Doller et de la Thur.
- A l'ouest par la limite entre les départements du Haut-Rhin et des Vosges.
- Au sud par la limite entre les départements du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort.

Ce vaste secteur est parcouru par 325 km de sentiers, régulièrement entretenus et balisés par une équipe de bénévoles et par les « parrains de sentiers ». L'ensemble des travaux réalisés en 2023 tout au long de l'année et lors des journées de travail de mars à novembre représente :

- 1325 heures de bénévolat.
- 3560 km parcourus.

Un total de dépenses pour l'entretien des sentiers est de 5 403 euros

En mai 2024, la Journée de Travail était consacrée au sentier rouge barré blanc du Baerenkopf au col du Lochberg (débroussaillage et piochage) Le club Vosgien Masevaux informe de la fermeture par Arrêté du 19 août 2024 du sentier rectangle rouge (Masevaux - Ballon d'Alsace) dans la partie de la forêt domaniale du Neuberg, situé sur limite départementale entre le Haut-Rhin et le Territoire-de-Belfort. Une déviation a été mise en place, partant de la cabane du Neuberg au sommet du Baerenkopf. La déviation durera du 19 août 2024 au 30 septembre 2025.



Dans ses premières années, l'Association comptait environ 40 membres, en 1900 ils étaient 65, aujourd'hui nous sommes un peu plus de 400. La cotisation est obligatoire pour participer aux différentes activités organisées par le Club. Sont inclus dans celle-ci, l'abonnement à la revue trimestrielle « Les Vosges » ainsi qu'une assurance couvrant nos activités.

Nous proposons de multiples activités, très diverses, qui s'adressent aussi bien aux sportifs qu'aux simples randonneurs. Chacun pourra y trouver son bonheur :

- Entretien de sentiers.
- Randonnées d'une journée.
- Séjour dans les Vosges, Alpes, Massif Central, Pyrénées...
- Sorties raquettes
- Ski de de piste et de randonnée...

Notre Club est bien intégré dans le tissu associatif de la vallée de la Doller et participe à de nombreuses manifestations :

- Journée du sport
- Haut-Rhin propre
- Journée du collégiens
- Marche de la Solidarité
- Rencontre touristique avec l'Office de Tourisme
- Marche commémorative de la libération de Masevaux...

Si vous souhaitez participer à nos activités ou tout simplement nous soutenir, alors n'hésitez pas et rejoignez-nous. <http://club-vosgien-masevaux.fr> ; contact@club-vosgien-masevaux.fr

Pour information, le Club Vosgien de Masevaux organisera son Assemblée Générale le vendredi 21 mars 2025 à 18h à la salle du Mille club à KIRCHBERG.

**BELLE SAISON DE PÊCHE
ET CURE DE RAJEUNISSEMENT POUR L'ETANG
DU HOHBUHL****PÊCHE 2024**

2024 : une saison bien arrosée, c'est le moins que l'on puisse dire !

Les fortes précipitations du printemps ont stabilisé le niveau de la nappe phréatique et maintenu les cours d'eau à un débit très satisfaisant.

Ce samedi 9 mars, jour de l'ouverture de nos cours d'eau de 1ère catégorie, les amoureux de la pêche à la truite fario ont été au rendez-vous et comblés, en effet certain d'entre nous se sont vus prendre de beaux spécimens dans la Doller et ses affluents. Une magnifique truite Fario de 50 cm a été capturée ce jour-là par un de nos pêcheurs !!!



Pas de sécheresse comme les années précédentes.

De bon augure pour la reproduction de nos truites fario et le repeuplement de nos rivières et ruisseaux, une saison de pêche sans interruption, même en juillet et août où la fermeture de la 1ère catégorie est fréquente pour cause de sécheresse. Satisfaction pour nos pêcheurs à la mouche, qui par leur geste, la précision du lancer, le choix de la mouche en fonction de l'heure, de la saison et de la température se sont bien régalés avec de belles captures de truites toutes tailles confondues, cela jusqu'au 12 septembre jour de la fermeture de la pêche en 1ère catégorie.

La pêche au Lachtelweiher et à l'étang du Hohbuhl reste fréquentable pour les pêcheurs un peu moins sportifs, les prises de carpes et de brochets réservent quelques fois de belles surprises. Baisse de fréquentation des pêcheurs extérieurs au Lachtelweiher liée à la météo pluvieuse de la saison.

C'est la nature qui détermine la fermeture de nos étangs, lorsque la glace a pris possession des lieux.

PRÉDATEURS

Encore un de plus !!!!! le Harle Bièvre

Nous avons malheureusement d'autres amateurs de poissons, mais à plumes. Nous avons déjà le martin pêcheur, le héron, le cormoran et maintenant pour ceux qui ont déjà pu en observer au bord de l'eau, le Harle Bièvre est une espèce de canard piscivore, il est aussi connu sous le nom de « Grand bec-scie »

De la taille d'un gros colvert, exclusivement carnivore, ce canard originaire du nord de l'Europe consomme poissons, batraciens, écrevisses mais aussi reptiles...

Bref, à peu près tout ce qui passe à portée de son bec. Il a besoin de 300 à 700 grammes par jour de nourriture selon sa croissance.

Il se reproduit au printemps, avec des nichées allant de 8 à 12 canetons, leur espérance de vie importante et l'absence totale de véritable prédateur les rendent très prolifiques. Il apprécie particulièrement les roselières où viennent frayer de nombreux poissons. C'est un excellent plongeur.



Un grand merci à notre maître des lieux Thomas SUTTER qui passe une grande partie de ses week-ends au Lachtelweiher à veiller au respect et à l'application des règles mises en place, partager sa passion et choyer les passionnés de pêche à la ligne.

Remerciements également à son épouse Béatrice pour la vente des permis de pêche, l'organisation des tours de gardes ainsi qu'à tous les membres qui en assurent les permanences. Merci au Garage ROOS qui vend les permis « Lachtelweiher » en semaine.

Je souhaitais aussi remercier Francis WECKNER, notre garde-pêche assermenté, qui se charge de la surveillance de tous nos baux de pêche. Sa diplomatie, ses conseils et sa gentillesse sont très appréciés par les pêcheurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 03 mars 2024 au refuge du Hohbuhl en présence des élus des trois communes (KIRCHBERG, WEGSCHEID et DOLLEREN) ainsi qu'une quarantaine de membres de l'association.

L'assemblée débute par une minute de silence en la mémoire de Mme MOSSER Marie Louise décédée subitement le 08 décembre 2023. Sa gentillesse, sa disponibilité et son aide précieuse resteront gravées dans nos mémoires.

Mr RINGENBACH Jean-Claude a souhaité se retirer du comité, c'est Mr STUDER Bruno de DOLLEREN qui est élu à l'unanimité.

Le bilan retraçant les activités et les événements de l'année passée a été présenté ainsi que le programme des manifestations 2023.

Le programme 2024 ainsi que les travaux à réaliser ont été présentés.

Après une prise de parole des élus, toute l'assemblée a été conviée au verre de l'amitié.

Décès en 2024**Christiane BINDLER**

C'est le jour de notre assemblée générale que Christiane BINDLER est partie rejoindre l'Eternel. Epouse de Robert notre président d'honneur, elle s'est largement investie dans la vie de notre association.

Elle a toujours épaulé Robert pendant ses 32 années de présidence de la SPKW.

Merci Christiane, ton départ aussi brutal nous laisse le souvenir d'une personne charmante, et inoubliable.

Louis RINGENBACH

Louis RINGENBACH nous a quittés le 11 avril 2024, c'est dans les années 1970 qu'il a rejoint notre association. Membre impliqué, Louis était une personne simple aux grandes valeurs humaines, humble, fidèle et engagé.

« Une de tes passions, la pêche, tu as toujours voulu la partager et la transmettre à tes petits enfants ».

Tu nous laisses le souvenir des succulents méchouis que tu nous préparais pour agrémenter notre repas interne accompagné de ton épouse Nicole.

Un grand merci Louis, un bel exemple !!!!

Manifestations 2024

Un petit retour sur les manifestations de la SPKW en 2024.

Démarrage par la **vente de truites du Vendredi Saint le 29 Mars 2024.**

Les truites préalablement préparées et triées à la pisciculture sont acheminées pour 08H00.

42ème édition : Cette vente de truites s'est déroulée par une matinée pluvieuse mais douce devant la Mairie de WEGSCHEID, la qualité des poissons issus de notre pisciculture contribue toujours au succès de cette manifestation.

Merci à Mr BERLINGER, Maire de WEGSCHEID pour la mise à disposition de l'emplacement et pour la fourniture de l'électricité nécessaire à l'alimentation de notre pompe.

242 kg de truites ont été commercialisés.

31ème édition du Concours de pêche du Hohbuhl le 21 avril 2024

Météo maussade pour cette journée, alternance de soleil, nuages, averses de neige et pluie avec une température de 3 degrés le matin, nos pêcheurs n'ont pas été gâtés, mais la passion a pris le dessus ! Stabilité du nombre de pêcheurs !!!! La tendance n'est malheureusement plus à la hausse.

Les prises ont par contre été à la hauteur grâce à l'alevinage effectué pour l'occasion.

Les plus grosses prises ont été récompensées :

- Poids de la plus grosse carpe : **8.900 Kg** (Mr. Remi ERNST).
- Poids de la plus grosse truite : **1.600 kg** (Mr. Corentin KUBLER Association de pêche de Mollau).



Concernant la partie gastronomique, 130 repas ont été servis. L'excellente terrine et le ragoût de marcassin fournis par la société de chasse « LE WALDHORN » ont éveillé les papilles de nos convives.

La réussite de cette manifestation est indéniablement liée à la qualité de notre repas de midi.

ANIMATION D'ÉTÉ

Cette année encore, une trentaine de jeunes de la vallée de la Doller sont venus découvrir la pêche à l'étang du Hohbuhl, à l'occasion des activités d'été organisées par la COMCOM.

Sur 4 séances (2 après-midis en juillet et 2 après-midis en août), ils ont pu, dans ce cadre exceptionnel, délaissier temporairement leurs écrans pour profiter pleinement de la nature. Certains se connaissaient déjà et sont venus entre copains, d'autres ont pu faire de nouvelles rencontres.

Le but commun était bien évidemment d'attraper du poisson !

Grâce à l'assistance de pêcheurs expérimentés membres de l'association, de beaux poissons ont fini au bout des lignes ! Félicitations d'ailleurs à un jeune de Kirchberg, Nicolas IMBER, qui a pris 5 carpes en une après-midi, dont un beau spécimen de près de 5kg !

Bonne humeur et convivialité ont accompagné ces séances, sous une météo pleine de surprises (nous avons eu notamment de belles averses orageuses qui n'ont pas découragé les jeunes apprentis pêcheurs !)

Comme chaque année, un goûter a été servi pour permettre de faire une pause et partager de belles anecdotes !

A l'issue de ces journées, une récompense a été attribuée à tous les lauréats.

Nous espérons que ces séances de découverte de la pêche susciteront de nouvelles vocations.... Les portes de notre association sont grandes ouvertes !

Merci à Béatrice et Thomas SUTTER, Philippe HENN, Francis et Yvette WECKNER, Pierre STUDER, Antoine LISCH, James ESTABLE, Patrick LE SCOUR, Michel ROETHINGER



32ÈME ÉDITION : REPAS CARPES FRITES DU 08 SEPTEMBRE 2024

C'est à 06h00 du matin, après une nuit pluvieuse, que cette longue journée démarre pour nos cuisiniers : préparation, assaisonnement des darnes de carpes et précuisson.

La cuisson finale se fait tout juste avant de servir. Il faut être prêt pour la distribution des 70 portions à emporter pour 11h30 suivie des 140 repas de midi servis en salle.

Merci aux cuisiniers Claude HOLSTEIN, Alain RELOT, Christophe FINCK et Bruno STUDER pour les carpes et Alexis HAFFNER pour les frites ainsi qu'à toute l'équipe présente en salle.



REPAS DE CLÔTURE ET JOURNÉE DE PÊCHE RÉCRÉATIVE

Décidément la météo ne nous a pas épargnés cette année, encore une journée maussade pour notre concours interne du 12 octobre. Nos diverses manifestations ont été bien arrosées !!!!! cette année. Cela n'a pas empêché nos pêcheurs chevronnés de passer une matinée à taquiner la truite à l'étang du Hohbuhl.

Alevinage 50 kg de truites de notre pisciculture. Une journée de détente pour l'ensemble des pêcheurs présents. Nos pêcheurs et leurs épouses ont pu se retrouver pour le repas de midi autour d'un excellent civet de chevreuil.

La dernière Edition « Vente de truites de Noël » aura lieu le samedi 21 décembre 2024 de 09h00 à 12h00, comme à l'accoutumée devant la Mairie de Wegscheid.

REFUGE

Encore une belle fréquentation cette année, notre refuge reste un lieu très sollicité, la période estivale a battu son plein jusqu'à fin septembre.

C'est la trêve hivernale. Elle se déroule du 1er décembre au 1er mars en raison des contraintes liées au froid. (Chauffage, purge circuit d'eau etc) En attendant, le planning 2025.

TRAVAUX REFUGE / ÉTANG

Création de la dalle sous la Gloriette



En projet depuis plus d'un an, la dalle de la gloriette a enfin été réalisée.

Une journée et demie pour creuser, coffrer l'ensemble et couler le béton acheminé par un camion toupie. Belle réalisation !

Merci à Mathieu EICH, Christian BAUMANN, Claude HOLSTEIN, Roland HAFFNER et Christian GALLI qui nous a concocté un succulent repas de midi.

Travaux de sécurisation des berges de l'étang du Hohbuhl

Comme vous avez pu le constater, d'importants travaux ont été réalisés à l'étang du HOHBUHL.

C'est en 1985 que la société de pêche de KIRCHBERG/WEGSCHEID a fait creuser l'étang du HOHBUHL d'une surface d'environ 50 ares. Voilà déjà 39 ans !!!!! bien des années ont passé !

Agrandissement en 2011 afin d'augmenter la surface de pêche et assécher partiellement la berge en amont.

C'est au fil des années qu'une importante érosion s'est formée à l'intérieur des berges générée par les vaguelettes du vent qui progressivement a fragilisé la digue.

Afin de sécuriser l'ensemble et lui redonner l'aspect d'antan, d'importants travaux de renforcement des Berges ont été nécessaires.



C'est l'entreprise HARTMANN d'HOCHSTATT spécialisée dans les travaux de curage et d'entretien de points d'eau qui a été retenue, c'est elle qui a créée l'ouvrage à l'origine.

Après une vidange partielle de l'étang, la digue a été retravaillée avec un apport de terre pour reprofiler l'ensemble et renforcée par un blocage calcaire 80/160 (500 tonnes) sur le pourtour. Une semaine et demie de travail a été nécessaire pour un budget de 30 000€.



Je tiens à remercier nos partenaires financiers qui nous ont soutenus et rendu possible la réalisation de ces travaux de sécurisation :

La Collectivité Européenne d'Alsace par l'intermédiaire de notre conseiller d'Alsace Mr BELTZUNG Maxime

Le Syndicat intercommunal de KIRCHBERG/WEGSCHEID et leurs présidents successifs Mr BOUTANT Michel et Mr GARNIER Cédric

La commune de DOLLEREN et leur Maire Mr REYMANN

Le Crédit Mutuel de la Vallée de la DOLLER et son directeur Mr RABISCHUNG.

La ComCom de la vallée de la Doller et du Soultzbach et son président Mr Christophe BELTZUNG n'ont pas souhaité nous soutenir dans la réalisation de ce projet. Bien dommage !!!!!!!!!!! Mr le Président !!!!!!!!!!!



PISCICULTURE

Robert BINDLER 81 ans déjà !. La pisciculture est sa passion, il est toujours à pied d'œuvre afin d'optimiser au mieux la croissance des poissons, réduire la mortalité et améliorer la qualité malgré les contraintes que la nature lui réserve

En résumé c'est le quotidien de Robert à la Pisciculture de la Bleschmitt.

Merci Robert et à toute ton équipe ! Quels que soient nos goûts ou les causes que l'on défend, nous croyons que les partager ensemble est essentiel. Les associations nous donnent cette opportunité chaque jour et nous permettent de trouver une activité à faire ensemble.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès et travailler ensemble est la réussite »



REMERCIEMENTS

Le comité et les membres de la société de pêche remercient toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la vie de notre association et vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux pour 2025 surtout la santé.

Prochaines manifestations

Vente de truites de Noël	21/12/2024
Assemblée générale	02/03/2025
Vente de truites du Vendredi Saint	18/04/2025
Concours de pêche Hohbuhl	27/04/2025
Carpes-Frites	07/09/2025
Concours interne	11/10/2025
Vente de truites de Noël	20/12/2025

Merci à Thomas SUTTER et Yvette WECKNER pour les photos

Roland HAFFNER, Le président



MARIAGE

Emilie et Thibault HUMMEL
20.07.2024

NAISSANCES

Rafaël METZGER - 30.11.2023 - fils de Rémi METZGER et Alison KAEFFER



Luca UHLEN
01.01.2024
fils de Guillaume UHLEN et Laura KAYSER



Robin BELTZUNG
07.08.2024
fils de Hervé BELTZUNG et Marie KESSLER



Elio BROUILLON
17.09.2024
fils de Anthony BROUILLON et Marie BEHRA



Marius FUCHS
16.11.2024
fils de Jean et Sybille FUCHS

Luan SKAMBA - 24.11.2024 - fils de Anthony SKAMBA et de Elise VAN LOY

DÉCÈS

• BEHRA Jeannine née KESSLER	23.12.2023	• LINDECKER Gérard	28.05.2024
• BRACCINI Monique née TROUILLET	25.12.2023	• ROTH Sabine née DUHAMEL	05.06.2024
• MENG Paul	28.01.2024	• BEHRA Jean Paul	01.08.2024
• STEGER Aloyse	29.02.2024	• RINGENBACH Hubert	24.08.2024
• BINDLER Christiane née LEHMANN	03.03.2024	• TOTTOLI Suzanne née FICHTER	12.09.2024
• RINGENBACH Louis	11.04.2024	• ROULET Sylvie née COPPIN	17.10.2024
• STEINER Maurice	12.04.2024	• ERHARD Robert	21.11.2024
• JOUAN Yamina	11.05.2024	• PARSONS Franck	25.11.2024
• MAX Juliette née ZIMMERMANN	24.05.2024		

- 1 **WIEDER** Gilbert **80 ans** 02.01.1944
- KLEIN** Lisette née *MUNCH* **82 ans** 03.01.1942
- RUBECHI** Noëlle née *CASANOVA* **75 ans** 07.01.1949
- BIRGENTZLEN** Georges **76 ans** 09.01.1948
- ROTH** Paul **86 ans** 10.01.1938
- EHRET** Juliette née *RINGENBACH* **85 ans** 11.01.1939
- HOLSTEIN** Geneviève née *BOESCH* **81 ans** 13.01.1943
- LOEB** Mariette née *ILTIS* **79 ans** 13.01.1945
- 2 **MARRON** Christiane née *KESSLER* **80 ans** 18.01.1944
- 3 **PARSONS** Franck **94 ans** 20.01.1930
- MEYER** Marie-Laure née *WIMMER* **77 ans** 22.01.1947
- KOHLER** Francis **79 ans** 25.01.1945
- 4 **KAMMERER** Thiébaud **80 ans** 28.01.1944
- LINDECKER** André **81 ans** 03.02.1943
- SALEWSKI** Suzanne née *BERG* **95 ans** 04.02.1929
- MORITZ** Bernard **70 ans** 04.02.1954
- HOOG** Agnès née *RINGENBACH* **79 ans** 11.02.1945
- 5 **LINDECKER** Christiane née *CRAGUE* **80 ans** 18.02.1944
- FLUHR** Mariette née *KIPPELEN* **77 ans** 18.02.1947
- HAFFNER** Gabrielle née *TROMMENSCHLAGER* **86 ans** 19.02.1938
- BRUMPTER** Lorette née *RAGAZZINI* **81 ans** 19.02.1943
- SCHOPPERLE** Anne-Marie **72 ans** 21.02.1952
- LINDECKER** Patrice **73 ans** 22.02.1951
- MEYER** Jacques **84 ans** 23.02.1940
- BAUMANN** André **84 ans** 27.02.1940
- BLIN** Jean-Pierre **75 ans** 01.03.1949
- DEBENATH** Roland **70 ans** 03.03.1954
- 6 **STEMPFEL** Marianne née *BELLICINI* **85 ans** 04.03.1939
- EHRET** Marie Louise née *WENDLING* **87 ans** 04.03.1937
- WIEDER** Gérard **86 ans** 04.03.1938
- GASSER** Béatrice **72 ans** 05.03.1952
- KLEIN** Jean-Paul **88 ans** 06.03.1936
- KAMMERER** Marie-Laure née *WEISS* **77 ans** 07.03.1947
- STEINER** Suzanne née *WEISS* **77 ans** 07.03.1947
- LINDECKER** Marie-Odile née *WIMMER* **72 ans** 08.03.1952
- MESSAOUDI** Danièle née *QUENTIN* **79 ans** 14.03.1945
- RINGENBACH** Jean Claude **74 ans** 17.03.1950
- VIKOR** Gabrielle **77 ans** 19.03.1947
- FREPPPEL** Maurice **70 ans** 23.03.1954
- RAVERDY** Yolande **72 ans** 25.03.1952
- PFEFFER** Alice née *ZIMMERMANN* **89 ans** 27.03.1935
- 7 **MAX** Juliette née *ZIMMERMANN* **97 ans** 28.03.1927
- KOHLER** Josée née *GALLI* **75 ans** 28.03.1949

- BEY** Marie Reine née *BOH* **75 ans** 07.04.1949
- GEORGET** Michel **78 ans** 11.04.1946
- BEY** Francis **79 ans** 15.04.1945
- KIPPELEN** Marie Louise née *AST* **79 ans** 18.04.1945
- GOVERNEUR** Michel **70 ans** 23.04.1954
- METHIA** Gérard **71 ans** 25.04.1953
- BEHRA** Augustine née *WIMMER* **74 ans** 27.04.1950
- WIEDER** Marie-Mathilde née *KOENIG* **75 ans** 29.04.1949
- GULLY** Marguerite née *BEHRA* **90 ans** 01.05.1934
- WEISS** Yvelise née *GINOT* **71 ans** 16.05.1953
- LIEBER** Francine née *SCHOTT* **83 ans** 17.05.1941
- WEISS** Jean Charles **90 ans** 24.05.1934
- BIRGENTZLEN** Colette née *LESIEUR* **75 ans** 27.05.1949
- STAMPFLER** Lucette née *REGISSER* **89 ans** 29.05.1935
- LINDECKER** Daniel **75 ans** 03.06.1949
- MEYER** Henriette née *LERCH* **92 ans** 08.06.1932
- HAFFNER** Charles **86 ans** 09.06.1938
- WEISS** Elvire née *HALLER* **75 ans** 11.06.1949
- UHLEN** Bernadette née *MEYER* **86 ans** 16.06.1938
- THINNES** Jean-Claude **78 ans** 26.06.1946
- BLIN** Liliane née *GEBEL* **75 ans** 28.06.1949
- KLINGLER** Maurice **93 ans** 27.06.1931
- WALTER** Elisabeth née *EHRET* **79 ans** 27.06.1945
- KNEHR** Christiane née *SUTTER* **85 ans** 28.06.1939
- EHRET** Pierre **70 ans** 28.06.1954
- MORITZ** Paulette née *EHRET* **83 ans** 29.06.1941
- BEHRA** Paul **79 ans** 02.07.1945
- DERLER** Charlotte née *SENGER* **86 ans** 04.07.1938
- MARBACH** Jean-Luc **72 ans** 04.07.1952
- ROOS** Violette née *PATTY* **78 ans** 07.07.1946
- STUDER** Gilbert **70 ans** 07.07.1954
- KIPPELEN** Nicole née *EICH* **74 ans** 14.07.1940
- WIEDER** Frida née *UHLEN* **82 ans** 17.07.1942
- RUBECHI** Christian **77 ans** 17.07.1947
- KESSLER** Marguerite née *KLINGER* **79 ans** 20.07.1945
- ROOS** Jean-Paul **81 ans** 22.07.1943
- LINDECKER** Raymond **85 ans** 25.07.1939
- GALLI** Michèle née *COCHERIL* **70 ans** 01.08.1954
- RINGENBACH** Nicole née *MONTAGNON* **78 ans** 07.08.1946
- SCHUPP** Jean Marie **71 ans** 13.08.1953
- GASSER** Aimé **79 ans** 14.08.1945
- WEISS** Daniel **75 ans** 14.08.1949
- RICHARD** Marguerite née *STEGER* **78 ans** 18.08.1946



5



6



7



8



9



10



11



12



13

- 13 **FLUHR** Marie Léonie née *UHLEN* **91 ans** 19.08.1933
- KLINGLER** Madeleine née *COLLE* **89 ans** 22.08.1935
- BINDLER** Robert **81 ans** 27.08.1943
- FLUHR** Robert **81 ans** 10.09.1943
- FREPPPEL** Kathy née *CADÉ* **71 ans** 13.09.1953
- BRUMPTER** Paul **79 ans** 18.09.1945
- GOVERNEUR** Danièle née *FLAHAUT* **72 ans** 21.09.1952
- GASSER** Micheline née *BEHRA* **75 ans** 23.09.1949
- LINDECKER** Maurice **77 ans** 25.09.1947
- CLAVEL** Christiane née *BAUMANN* **83 ans** 27.09.1941
- LESCOUR** Patrick **70 ans** 01.10.1954
- FORNY** Michelle **72 ans** 01.10.1952
- WALTER** Richard **82 ans** 05.10.1942
- BAUMLIN** René **76 ans** 07.10.1948
- BINDNER** Marc **76 ans** 11.10.1948
- GINOT** André **72 ans** 12.10.1952
- LINDECKER** Huguette née *GIRARDEY* **77 ans** 13.10.1947
- LEVEQUE** Brigitte née *RINGENBACH* **74 ans** 15.10.1950
- MELOT** Jocelyne née *BAZIN* **71 ans** 22.10.1953
- ACKERMANN** Marie-Eve née *BETTY* **89 ans** 22.10.1935
- SIEWERT** Yves **73 ans** 29.10.1951
- TRESCH** Françoise née *KIPPELEN* **76 ans** 30.10.1948
- LEVEQUE** Henri **75 ans** 01.11.1949
- FORNY** Jacques **73 ans** 01.11.1951

- WEISS** Jacques-Antoine **73 ans** 03.11.1951
- THEBAULT** Marie Madeleine née *CHALARD* **76 ans** 07.11.1948
- PELLIEUX** Daniel **71 ans** 13.11.1953
- BOCKSTAHL** Florence née *LINDECKER* **88 ans** 16.11.1936
- BRUNOT DE ROUVRE** Marie-France née *ROUVEL* **84 ans** 19.11.1940
- BOUTANT** Michel **75 ans** 19.11.1949
- GINOT** Martine **70 ans** 19.11.1954
- BRACCINI** Claude **78 ans** 26.11.1946
- GINOT** Liliane née *LOTZ* **77 ans** 28.11.1947
- MEYER** Jean-Pierre **94 ans** 29.11.1930
- MESSAOUDI** Abdelkader **76 ans** 30.11.1948
- WOLOSZYN** Daniel **73 ans** 03.12.1951
- BOUTANT** Marie-Geneviève née *LUTTRINGER* **75 ans** 08.12.1949
- GALLI** Christian **71 ans** 11.12.1953
- INCERTI** Marino **73 ans** 14.12.1951
- HAFFNER** Marie-Rose née *RINGENBACH* **93 ans** 16.12.1931
- WEISS** Gabrielle née *ZIMMERMANN* **82 ans** 16.12.1942
- KESSLER** Fernande née *GASSER* **80 ans** 18.12.1944
- LERCH** Jean-Marie **77 ans** 20.12.1947
- TROMMENSCHLAGER** Gabrielle née *LEVEQUE* **83 ans** 21.12.1941
- CRISCUOLO** Jean-Georges **78 ans** 22.12.1946
- KIPPELEN** François **86 ans** 23.12.1938
- WEISS** Noël **71 ans** 25.12.1953



1



2



3



4



14



15



16



17

Mairie :

18 rue du moulin - 68290 KIRCHBERG
Tél : 03.89.82.02.00 - e-mail : mairie@kirchberg.fr
Ouverture au public : Lundi - Vendredi de 10h30 à 12h00.
Mardi - Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00.

Atelier communal :

15 rue Langenfeld KIRCHBERG
Tél : 03.69.29.19.08 - e-mail : servitec.kirchberg@estvideo.fr

Site internet

kirchberg.fr - suivez nous sur l'application INTRAMUROS à télécharger sur votre téléphone portable.

SMICTOM (ordures ménagères et sacs de tris) : 03.84.54.69.44
ENEDIS urgence dépannage (réseau électrique) : 0.972.675.068

Qui contacter en cas de mauvaise réception de la TNT :

ANFR - 0 970 818 818 (appel non surtaxé)
Lundi au vendredi : 8h - 19h - www.recevoirlatnt.fr

Sous-Préfecture de Thann-Guebwiller :

3 avenue Poincaré - BP119 - 68802 THANN CEDEX
Tél : 03.89.37.09.12 - e-mail : sp-thann@haut-rhin.gouv.fr
Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00
www.service-public.fr

Service de Gestion Comptable de Guebwiller :

Le Service de Gestion Comptable est joignable au **03.89.74.93.51** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16 h. L'ouverture au public sur site au 3 place Lecocq à Guebwiller du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30.
sgc.guebwiller@dgfip.finances.gouv.fr

Centre des Finances Publiques-service des impôts des particuliers :

THANN : 55 rue du Général de Gaulle - **03.89.38.58.00**
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30.

Brigades vertes : 1 rue de la Gare - 68116 GUEWENHEIM
Tél : **03.89.82.82.84** ou **03.89.74.84.04** (siège à Soultz)

Centre médico-social : 24 avenue Gérard - MASEVAUX
03.89.82.40.81 - espacethann@cg68.fr

Ecole - RPI KIRCHBERG-WEGSCHEID-SICKERT :

Directrice Manon FURTER : **03.89.82.06.27**

Les services de l'espace jeunesse (périscolaires, jeunes... ainsi que le RPE (Relais Petite Enfance) ont été repris par la Communauté des Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Pour toute information, vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.cc-vallee-doller.fr/>

Groupe Médical de la Doller : Docteurs J-P MULLER C.CORDIER - V. ANSTETT - P. THINES - D. DORGLER, R. STACHELE
Groupe médical de la Doller à MASEVAUX **03.89.82.80.00**
T.CASTERA à SENTHEIM **03.89.82.51.08**
E.ULLRICH à GUEWENHEIM **03.89.82.84.84**

Vétérinaires :

SAINTENOIS Danielle, 10 route Joffre Masevaux : **03.89.38.88.73**.
(du lundi au vendredi : 9h-12h ; 13h30-19h30, le samedi : 9h-12h).
SCP Vétérinaire, 30 rue du Mal Foch Masevaux : **03.89.38.88.34**
(du lundi au vendredi : 7h30-12h00 - 14h-18h, le samedi 7h30-12h)
Clinique My Sweet VET, 1 place Lieut. Col. Gayardon Masevaux : **03.89.28.93.79** (du lundi au vendredi : 8h30-12h00 - 14h-19h, le samedi 8h30-12h)

Carte nationale d'identité : Pour les mineurs la carte est valable 10 ans. Pour les majeurs, la carte délivrée à compter du 01.01.2004 est prolongée de 5 ans sans aucune démarche. Pour un renouvellement ou pour une première demande, prenez rendez-vous auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...). Le formulaire de demande peut être récupéré en Mairie ou complété en ligne sur le site de la commune ou sur

www.ants.gouv.fr « pré-demande ». Les pièces à fournir selon le cas sont indiquées sur le site des communes ou sur le service-public.fr (papier-citoyenneté...).

Passeports biométriques : sont à demander auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...).

Pour un renouvellement ou pour une première demande, faites la même démarche que la Carte nationale d'identité : prenez rendez-vous auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...), munissez-vous du formulaire et pièces demandées indiquées sur le site. Pour une personne majeure, le coût du timbre fiscal est de 86 €, pour une personne de 0 à 14 ans, le coût est de 17 €, pour une personne de 15 à 17 ans, le coût est de 42 €. L'achat du timbre fiscal peut se faire en ligne sur service-public.fr, munissez-vous de votre carte bancaire.

Petites informations : Chaque demandeur majeur ou mineur à partir de 12 ans doit se présenter personnellement pour le dépôt et le retrait. Néanmoins, la présence des mineurs de moins de 12 ans est exigée à minima au moment du dépôt du dossier. En cas de perte de ces pièces d'identité, la déclaration est à valider uniquement par la mairie détentrice du dispositif de recueil informatisé.

Autorisation de Sortie du Territoire des mineurs français :

L'enfant qui voyage à l'étranger sans l'un de ses parents doit avoir les documents suivants : - L'original du formulaire cerfa n°15646*01 d'autorisation de sortie de territoire signé par le titulaire de l'autorité parentale - la copie d'un justificatif d'identité du parent signataire (carte d'identité, passeport) - la pièce d'identité valide du mineur (carte d'identité ou passeport + visa si nécessaire selon le pays de destination). Consultez les conseils aux voyageurs sur le site diplomatie.gouv.fr. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Permis de conduire et carte grise : Depuis le 6 Juin 2017, les demandes doivent se faire en ligne sur le site internet dédié : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>.

Les demandes d'immatriculations des véhicules doivent être réalisées par internet : ants.gouv.fr - Tél : 0811 105 716

France SERVICES - UN SERVICE PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France Services au sein de la Mairie de MASEVAUX-NIEDERBRUCK vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous au 03.89.82.40.14 (taper 1 pour France Services) ou par courriel : franceservices@masevaux.fr.

Inscription en Mairie : Il est rappelé, et c'est une OBLIGATION, que tout changement de domicile (arrivée, départ) doit être déclaré en Mairie. Dans le cas d'une arrivée, pensez *à vous munir de votre livret de famille et *à nous communiquer votre relevé de compteur d'eau.

Compteurs d'eau : Vous recevez deux factures d'eau dans l'année. L'une au mois de Juin correspondant à 50 % de la consommation de l'année n-1 et l'autre, au mois de Novembre correspondant à la consommation réelle. Celle-ci est calculée d'après le relevé de votre compteur effectué par les agents communaux. En cas d'absence, l'agent du secteur laissera dans votre boîte aux lettres un avis de passage qu'il conviendra de compléter et de nous retourner dans les plus brefs délais (boîte aux lettres de la mairie ou mail).

Feux : Les feux sont interdits : matières plastiques, végétaux verts... Veuillez vous rendre à Masevaux-Niederbruck, une benne pour les végétaux est prévue à cet effet (située entre les ateliers communaux et les terrains de tennis).

Distributions des sacs jaunes : Les sacs sont tenus à votre disposition au secrétariat de la Mairie aux heures de permanence.

OBLIGATIONS DES RIVERAINS

Les cinq commandements du propriétaire ou locataire riverain :

- veiller à la propreté des rues, trottoirs, rigoles et caniveaux par un balayage fréquent,
- veiller à l'évacuation des eaux de pluie en gardant les tuyaux de descente en bon état,
- effectuer l'élagage des haies vives et autres arbres débordant sur le domaine public,
- procéder à l'enlèvement des mauvaises herbes sur toute la longueur de sa propriété,
- éviter le stationnement de vos véhicules sur les trottoirs et sur la chaussée.

Liste électorale : les demandes d'inscription sur la liste électorale peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année. Elles peuvent également se faire par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Attention : la déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale. L'inscription sur la liste électorale est automatique pour les jeunes de 18 ans. Une téléprocédure d'interrogation de la situation individuelle via le site www.service-public.fr vous permet de vérifier votre inscription sur la liste électorale de la commune. Si l'électeur n'est pas trouvé dans l'application, vous êtes invité à déposer une demande d'inscription sur la liste électorale.

Utilisation d'engins motorisés : L'usage d'outillage à moteur, tronçonneuses, tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels ainsi que les engins d'exploitation forestière sont autorisés les heures suivantes : jours ouvrables : 8h30 - 12h ; 14h - 19h
Les samedis : 9h - 12h ; 14h - 18h - Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h
article 3 de l'arrêté : l'utilisation des machines à moteur doit rester l'exception.

STATIONNEMENT DE VEHICULE SUR VOIE PUBLIQUE : Un véhicule en infraction aux règles de stationnement définies par le code de la route (notamment en cas de stationnement abusif visé par l'article L. 417-1 de ce code) sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique, peut faire l'objet d'une procédure de mise en fourrière dans les conditions prévues à l'article L. 325-1 du code de la route.

Aux termes de l'article R. 417-12 du code de la route, « est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule, en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours. L'article L. 325-1 vise également les véhicules « privés d'éléments indispensables à leur utilisation normale et insusceptibles de réparation immédiate à la suite de dégradations ou de vols » qui peuvent être mis en fourrière à la demande et sous la responsabilité du maire ou de l'officier de police judiciaire territorialement compétent. Selon l'article L. 325-2 du code de la route, la mise en fourrière peut être prescrite, par un officier de police judiciaire.

Au terme de la procédure de droit commun, le véhicule sera, si le propriétaire ne s'est pas manifesté dans un délai de trois jours, expertisé et classé en fonction de sa valeur vénale dans l'une des trois catégories détaillées au I de l'article R. 325-30 du code précité. Cette étape permet de déterminer le délai au terme duquel un véhicule non récupéré par son propriétaire est réputé abandonné (10 jours pour les véhicules d'une valeur vénale inférieure à 765 €, classés en catégorie 3 et 30 jours pour les autres véhicules, à compter de la notification faite au propriétaire).

En cas d'abandon du véhicule, l'autorité de fourrière décidera ensuite de sa remise, soit au service des domaines en vue de son aliénation, soit à un centre agréé « véhicules hors d'usage » (VHU) en vue de sa destruction (pour les véhicules classés en catégorie 3 principalement).

Si le véhicule stationné sur la voie publique est considéré comme une « épave » (tel est le cas des véhicules insusceptibles de réparations), il devra être directement livré à la destruction par l'autorité locale territorialement compétente en matière de gestion des déchets.

ANIMAUX : Il faut éduquer son animal pour que sa présence soit tolérée par tous.

- Petits rappels :
- Les chiens sont tenus en laisse ;
 - Il faut impérativement ramasser les déjections de son animal ;
 - Les aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un « trouble anormal du voisinage ».
 - La détention de chiens de 1ère et 2ème catégorie est soumise à une réglementation particulière, et notamment la possession d'un permis de détention délivré par le Maire.

PISCINE : Il serait utile que nous soyons informés du remplissage des piscines (24h à l'avance) afin de ne pas imputer l'augmentation de la consommation sur une éventuelle fuite du réseau de distribution (mairie@kirchberg.fr ou **03.89.82.02.00**).

SECURITE : L'ECOLE MATERNELLE - L'ECOLE ELEMENTAIRE

La plus grande vigilance s'impose à tous, lors de la dépose et de la prise en charge de vos enfants et petits-enfants. Des parkings sont prévus à cet effet...merci de les utiliser, un accident est si vite arrivé...

DENEIGEMENT : Pour assurer la sécurité de tous, il est rappelé que les habitants sont tenus de déneiger les trottoirs situés devant leur propriété afin de créer un passage pour les piétons.

RAPPEL SUR LES NUMÉROS D'URGENCE



Pour signaler un feu, un accident de la circulation, une chute de tuiles, un nid de guêpes ou de frelons à enlever immédiatement ou dans la soirée,

FAITES LE 18

Ce qui déclenchera, par bip ou sirène, les équipes de secours départementales afin de porter les secours adéquats à la situation

Face à une urgence médicale grave ou dans le doute

pour appeler le SAMU FAITES LE 15

C'est le SAMU qui déclenchera les secours pompier, Héli68, médecin ou ambulance privée selon les besoins.

Le 17
Pour appeler la gendarmerie ou la police,

Le 112
Appel d'Urgence Européen Peut être utilisé dans tous les pays de la Communauté Européenne.

**Le Maire,
Les Adjointes,
Les Conseillers Municipaux,**

avec le Personnel Communal
et Intercommunal,
vous souhaitent de

Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs

**Meilleurs Voeux
pour 2025**

